

# Au service des exportations canadiennes :

Crédibilité ~ Confiance ~ Contrats



# CCC

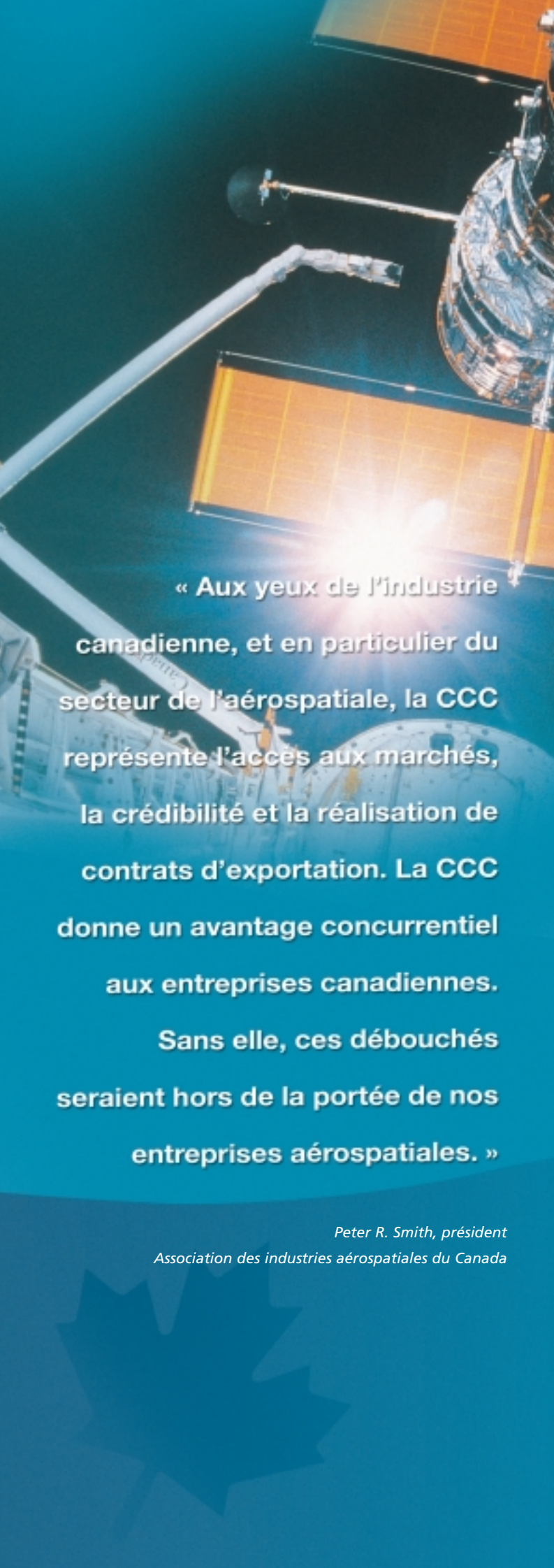
**Rapport annuel**

2001-2002



Corporation  
Commerciale  
Canadienne

Canada

A vertical photograph of a space shuttle launch. The shuttle is ascending from the bottom left towards the top right, leaving a white plume of smoke and fire. The background is a clear blue sky. The shuttle's solar panels are visible, and the orbiter is attached to the external tank and solid rocket boosters. The text is overlaid on the right side of the image.

**« Aux yeux de l'industrie  
canadienne, et en particulier du  
secteur de l'aérospatiale, la CCC  
représente l'accès aux marchés,  
la crédibilité et la réalisation de  
contrats d'exportation. La CCC  
donne un avantage concurrentiel  
aux entreprises canadiennes.**

**Sans elle, ces débouchés  
seraient hors de la portée de nos  
entreprises aérospatiales. »**

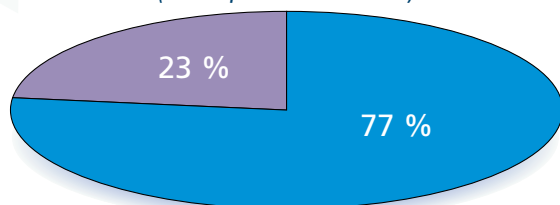
*Peter R. Smith, président  
Association des industries aérospatiales du Canada*

# Points saillants pour 2001-2002

## Volumes d'affaires

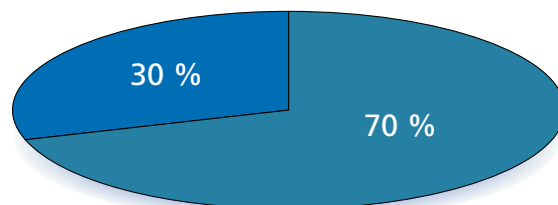
Volume d'affaires total de la CCC : **1,214 milliard de dollars**

Ventes aux États-Unis par rapport aux affaires internationales  
(à l'exception des États-Unis)



■ Volume de ventes aux États-Unis : **934,9 millions de dollars**  
 ■ Volume d'affaires internationales total (à l'exception des États-Unis) : **279,5 millions de dollars**

Ventes au U.S. DoD et à la NASA par rapport aux autres ventes



■ Volume de ventes au U.S. DoD et à la NASA : **851,6 millions de dollars**  
 ■ Autres ventes : **362,4 millions de dollars**

## Autres points saillants

Volume d'exportations facilité par le Programme de paiements progressifs : **69 millions de dollars**

Volume de ventes conclues par les Petites et moyennes<sup>1</sup> entreprises (PME) : **378,8 millions de dollars**

Nombre d'exportateurs canadiens qui ont eu accès aux services de la CCC : **1 954**

Nombre total d'exportateurs canadiens qui ont conclu des contrats par l'entremise de la CCC : **228**

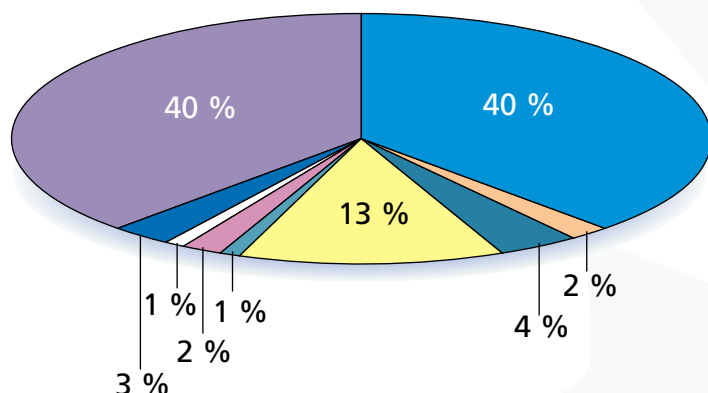
Pourcentage de sociétés ayant conclu des contrats par l'entremise de la CCC qui sont considérées des PME : **61 %**

Nombre de pays où des achats ont été effectués par l'entremise de la CCC : **34**

Indice de valeur pour la clientèle : **7,85**

1 On entend par PME toute société dont les ventes annuelles sont inférieures à 25 millions de dollars.

## Répartition des volumes d'affaires par secteur



■ Aérospatiale et TI  
 ■ Agriculture  
 ■ Biens de consommation  
 ■ Défense  
 ■ Environnement  
 ■ Santé  
 ■ Machinerie industrielle  
 ■ Technologie et Ressources  
 ■ Transports

# Table des matières

i	Points saillants
1	Profil de la CCC
2	Message du président
6	Bilan annuel des opérations, en bref
8	Orientation commerciale, changement législatif et refinancement
10	Nos services
12	Orientation commerciale et réalignement sectoriel
14	Nouer des relations, construire des alliances
16	Progrès technologiques
17	Notre équipe et son savoir-faire
18	Responsabilités sociale et environnementale
19	Régie interne de la société
21	Résultats par rapport aux objectifs commerciaux
23	Résultats par rapport aux objectifs financiers
26	Examen et analyse de la gestion financière
30	Rétrospective quinquennale des indicateurs de rendement
31	Rétrospective quinquennale des revenus et dépenses
32	États financiers et notes complémentaires
44	Conseil d'administration
45	Administrateurs de la CCC
46	Exportateurs canadiens ayant conclu des contrats par l'intermédiaire de la CCC en 2001-2002
48	Acheteurs étranger ayant conclu des contrats par l'entremise de la CCC en 2001-2002 (par pays)
49	Glossaire

# Profil de la CCC

La CCC aide à bâtir la confiance internationale à l'égard des exportations canadiennes en leur apportant toute la crédibilité du gouvernement du Canada. La CCC offre des garanties de bonne exécution des contrats aux acheteurs étrangers, habilitant ainsi les exportateurs canadiens à rechercher les occasions partout où elles se présentent et à obtenir des contrats avantageux tant pour les acheteurs que pour les fournisseurs.

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est l'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada. Elle se spécialise dans la vente aux gouvernements étrangers et aux organisations internationales. À titre de société d'État appartenant au gouvernement du Canada, la CCC offre une gamme de services visant à faciliter les transactions entre exportateurs canadiens et acheteurs étrangers.

Les entreprises canadiennes qui concluent des ventes par l'entremise de la CCC obtiennent ainsi un accès direct aux marchés publics américains de la défense et de l'aérospatiale en vertu de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD). La Corporation négocie aussi des ventes commerciales de gouvernement à gouvernement au nom d'exportateurs canadiens, leur donnant accès à un vaste éventail de débouchés publics à l'échelle mondiale. De cette façon, la CCC permet aux sociétés canadiennes d'obtenir des contrats à de meilleures conditions, en plus d'aider les PME à se procurer un fonds de roulement lié à leur projet auprès de sources commerciales par le truchement du Programme de paiements progressifs.

Le savoir-faire et l'expérience du personnel de la CCC portent sur un grand nombre de marchés internationaux et sont destinés à aider les

exportateurs grâce à une série de services allant de la prestation de conseils avant la passation du contrat à la gestion du contrat, en passant par le soutien après la signature de l'entente.

La CCC offre aux acheteurs étrangers qui font l'acquisition de biens et de services canadiens par son intermédiaire une garantie d'exécution des contrats. Cette garantie unique, cautionnée par le gouvernement du Canada, accroît la crédibilité des exportateurs canadiens et réduit le risque d'approvisionnement perçu par les acheteurs étrangers. La CCC, par ses services qui visent à simplifier l'effort d'approvisionnement, se rend disponible à titre de guichet unique fiable tout au long du processus.

Depuis sa fondation en 1946, la Corporation, en qualité de maître d'œuvre, a déjà conclu pour plus de 30 milliards de dollars de contrats d'exportation avec des acheteurs satisfaits dans plus de 100 pays.

Sise à Ottawa, la CCC a aussi des bureaux régionaux dans les grands centres du pays en collaboration avec les gouvernements provinciaux, ce qui lui assure une présence à l'échelle régionale en plus de renforcer le lien essentiel avec les organismes provinciaux du commerce.

## Mandat

En vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, le mandat de la CCC consiste à aider à l'expansion du commerce extérieur du Canada. La loi lui confère un large éventail de pouvoirs, en particulier celui d'effectuer « l'exportation de marchandises ou de denrées, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles ».

## Mission

La mission de la CCC consiste à faire office d'intermédiaire efficace pour le commerce canadien, en réunissant les acheteurs et les vendeurs et en permettant de conclure de fructueux contrats d'exportation aux conditions les plus favorables possible.

# Message du président



*Douglas Patriquin*  
président

L'exercice de 2001-2002 a marqué un tournant pour la Corporation commerciale canadienne (CCC). En effet, il a couronné plusieurs années d'études et de planification en vue d'accroître la contribution de l'organisme à la croissance et à la diversification du commerce extérieur canadien. Nous avons reçu du gouvernement canadien des directives pour poursuivre des objectifs élargis dans un cadre davantage commercial, ainsi que les ressources financières nécessaires à leur atteinte. Le Parlement canadien a voté des modifications à la

législation régissant la CCC pour lui accorder un plus grand pouvoir décisionnel relatif à son fonctionnement. Ces amendements constituent d'ailleurs le premier changement substantiel à la législation portant sur la CCC depuis sa création en 1946.

En 2001-2002, la CCC a franchi des premiers pas importants dans cette nouvelle direction. Nous avons atteint plusieurs résultats remarquables et avons su maintenir, tant auprès des fournisseurs que des clients, la réputation d'un organisme en mesure d'offrir des services pratiques et adaptés aux besoins.

## Une vision en plein essor

La CCC est depuis longtemps convaincue de sa capacité d'accroître la part du Canada sur les marchés publics internationaux, qui est évaluée à plus de 5 billions de dollars américains. Cette opinion s'appuie sur le soutien fructueux que nous avons offert aux exportateurs canadiens dans plus de 100 pays. Elle se fonde également sur la conviction que notre rôle unique en tant qu'organisme de négociation de contrats peut nous permettre de rapprocher avec succès davantage de clients et de fournisseurs au sein d'un contexte commercial en constante évolution et souvent difficile.

En 2001, nous avons mis de l'avant un plan financier et un plan d'affaires pour concrétiser cette vision en fonction des recommandations découlant d'un examen externe et de consultations avec nos partenaires. Le gouvernement a réagi de manière positive. Il a donné son approbation pour que la CCC accroisse ses activités sur les marchés publics dans les secteurs où le Canada jouit d'avantages comparatifs et qu'elle se dote des moyens pour arriver à répondre aux demandes croissantes formulées notamment par les PME pour profiter de ses services.

Tout aussi important, le gouvernement nous a donné les outils nécessaires pour atteindre ces objectifs. Il a augmenté nos crédits budgétaires annuels pour soutenir les initiatives en cours. Il a contribué par un apport en capital au raffermissement de notre bilan. Puis, en mars 2002, le Parlement a voté une loi autorisant la CCC à emprunter sur les marchés commerciaux et à instaurer un régime commercial de rémunération de ses services.

Il a ainsi été reconnu que, pour étendre ses activités et aider les exportateurs canadiens à accroître les leurs, la CCC devait se renforcer financièrement et adopter une orientation davantage commerciale. Nos ressources financières demeurant modestes, nous maintenons notre engagement à la gestion prudente des risques. La CCC s'est aussi engagée, par l'entremise de son plan d'affaires, à atteindre l'auto-suffisance financière pour ses activités qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD), où une entente mutuelle exclut la possibilité d'imposer des frais de service.

## La CCC : une valeur sûre en action

Tout au long de cette année cruciale, la CCC a admirablement soutenu le rythme dans l'exercice de ses responsabilités courantes, en atteignant et même en dépassant la majorité de ses objectifs de rendement. Malgré un climat de récession qui a

posé des défis particuliers aux exportateurs canadiens, ces derniers ont vendu par l'entremise de la CCC pour plus de 1,2 milliard de dollars de biens et de services en 2001. Notre personnel a travaillé de concert avec près de 2 000 entreprises pour qu'elles puissent pénétrer de nouveaux marchés partout dans le monde, et nos efforts ont contribué au maintien de plus de 10 000 emplois au Canada.

Le nombre croissant de clients et de fournisseurs intéressés à utiliser les services de la CCC reflète sa contribution réelle à la conclusion de transactions internationales. Les preuves solides de la satisfaction du client que dégagent les mesures de notre rendement confirment cette réalité.

Les témoignages d'appréciation de fournisseurs canadiens et de clients internationaux quant aux efforts du personnel de la CCC pour faciliter la conclusion de contrats d'exportation constituent l'un des aspects les plus satisfaisants de mon travail. Avec le concours du gouvernement canadien, la CCC se place au service des exportateurs canadiens en les aidant à réaliser des ventes à l'étranger. Elle sert également les intérêts des acheteurs étrangers en les aidant à se procurer les produits et services dont ils ont besoin et en garantissant l'exécution des contrats à leur entière satisfaction. Crédibilité. Confiance. Contrats.

La garantie que nous fournissons aux clients est importante car ces derniers ont des exigences de haute performance pour les produits qu'ils achètent par l'entremise de la CCC. Des clients comme la NASA mettent littéralement des vies humaines entre les mains de nos fournisseurs

L'atteinte d'un tel niveau de satisfaction auprès de la clientèle et des fournisseurs exige une dose égale de réceptivité et d'engagement. La CCC a clairement démontré qu'elle possédait ces deux atouts l'an dernier à la suite des attentats terroristes du 11 septembre. Ces événements ont ravivé les préoccupations en matière de sécurité et de défense, et ont placé immédiatement le *U.S. Department of Defense* en état d'alerte maximale. C'est alors sans délai que notre équipe s'est mise au même diapason, étant prête jour et nuit à répondre aux besoins de notre voisin.

## La voie à suivre

L'innovation et l'ingéniosité sont des éléments essentiels de la proposition de valeur de la CCC. Nous sommes engagés à fond dans la recherche de solutions efficaces et spécialement adaptées aux besoins des clients et des fournisseurs. En voici quelques exemples : structuration des mécanismes de sécurité pour amener les clients des marchés à hauts risques à acheter par l'entremise de la CCC; lancement de nouveaux

services qui abaissent les coûts que doivent assumer les PME pour les opérations de change; facilitation aux consortiums des ventes par la répartition des obligations contractuelles, la définition de critères efficaces d'acceptation et l'établissement de bilans des liquidités.

Notre portefeuille international a toujours été diversifié. Nous avons conclu des marchés dans un grand nombre de pays et dans un large éventail de secteurs. L'an dernier, nous avons signé des contrats et des avenants dans 34 pays différents. Nous cherchons à nous appuyer sur cette diversité en élargissant l'étendue des relations avec la clientèle dans certains pays. Nous continuerons de collaborer avec Équipe Canada inc., issue d'une alliance entre des organisations commerciales du gouvernement fédéral qui occupent une position clé, telles Exportation et développement Canada et le Service des délégués commerciaux, et les bureaux de liaison des gouvernements provinciaux, pour promouvoir et accroître les exportations canadiennes.

En même temps, nous savons que les exportateurs œuvrant dans les secteurs clés doivent bien connaître nos services pour être en mesure d'en tirer le meilleur avantage. Il est non seulement impératif mais urgent de s'en assurer depuis l'adoption d'un modèle de gestion qui accroît notre dépendance envers le revenu provenant de la rémunération de nos services. La CCC jouit d'une solide réputation auprès de ses usagers traditionnels, mais comme elle tente de pénétrer de nouveaux secteurs, elle doit maintenant adopter une démarche proactive dans la recherche de nouveaux clients, ce qu'elle s'est engagée à faire avec détermination. Nous en

avons beaucoup à dire sur notre capacité à mettre tout le poids du Canada au service des exportations et nous allons activement répandre le message.

### Aller de l'avant

Au cours de la dernière année, pour cibler plus étroitement les besoins du client étranger dans nos stratégies de marketing, nous avons mis sur pied une division de l'Expansion des débouchés. Elle concentre en premier lieu son attention sur les Amériques, pour soutenir l'intérêt croissant du Canada face aux pays visés par le projet de Zone de libre-échange des Amériques. Nous avons aussi réorganisé nos équipes de négociateurs de contrats commerciaux en deux groupes distincts selon des secteurs particuliers. Nous avons ainsi réuni les activités entourant l'APPD et l'équipe affectée au secteur de la défense et de l'aérospatiale vers d'autres marchés que les États-Unis, et créé une unité des affaires commerciales internationales pour s'occuper des affaires dans les autres secteurs. Le présent rapport décrit les activités de ces deux groupes.

L'année dernière, des efforts ont aussi été initiés en vue d'adapter les offres de services de façon à accroître la précision et l'efficacité avec lesquelles nous satisfaisons aux exigences de nos clients. L'ensemble des services que fournit la CCC en signant un accord de vente en tant que maître d'œuvre s'étend de la détermination et de la promotion d'un projet à l'évaluation, la négociation et l'administration du contrat. On s'affaire actuellement à dégrouper ces services pour les offrir à la carte et permettre aux exportateurs de sélectionner seulement ceux dont ils ont besoin. Les exportateurs paieront uniquement pour les





services choisis, les rendant plus abordable. Il devrait en résulter un accroissement du nombre d'exportateurs que nous rejoindrons et de l'éventail des situations commerciales pour lesquelles ils feront appel à la CCC.

Notre investissement dans la nouvelle infrastructure des technologies de l'information, qui a débuté à l'aube de 2001, contribue aussi à l'amélioration de notre capacité à répondre aux besoins de la clientèle. Grâce à l'automatisation et l'amélioration du partage de l'information, cette initiative permettra d'accroître l'efficacité de nos activités, dans le cadre desquelles 3 000 contrats et avenants ont été traités dans le dernier exercice. Le nouveau système fournit aussi une plate-forme pour le lancement d'activités et de services en matière de commerce électronique qui, selon nos prévisions, croîtra auprès de nos clients dans un avenir rapproché.

Les modifications à la loi sur la CCC votées en mars constituent une mise à jour et un renforcement de notre structure de régie interne. Elles ont notamment pour effet de séparer les postes de président du conseil d'administration et de président de l'organisation. Je crois que l'abandon du rôle de président du conseil d'administration, que j'ai eu le plaisir d'occuper pendant trois ans, représente une étape importante et logique pour la CCC. Ce changement donnera au conseil d'administration la possibilité d'accroître son indépendance, et la CCC en bénéficiera certainement. Je m'attends à ce qu'on nomme un nouveau président du conseil d'administration au cours de l'exercice 2002-2003.

### **Remerciements et perspectives d'avenir**

En terminant, j'adresse mes remerciements à toute l'équipe de la CCC. Son dévouement, sa perspicacité

et son esprit de collaboration ont immensément contribué au niveau de satisfaction élevé dont elle jouit auprès de sa clientèle et qui a motivé à son endroit un vote de confiance solide de la part du gouvernement canadien cette année.

Je voudrais souligner particulièrement le départ de Sherri Lillico, qui a joint les rangs de la CCC en 1973 et pris sa retraite en tant que directrice des Affaires internationales en 2002. Elle a représenté la CCC pour de nombreux contrats. La liste des entreprises et des pays où les gens ont pu apprécier ses compétences est longue et sa contribution manquera à tous. Je voudrais aussi remercier le conseil d'administration pour son soutien et sa direction, et reconnaître en particulier la contribution d'André Trépanier, qui en a fait partie pendant six ans et a très efficacement joué le rôle de président de notre Comité de vérification.

Au cours de l'exercice de l'année 2001-2002, la CCC a reçu une nouvelle orientation et s'est vue accorder des ressources déterminantes et les pouvoirs nécessaires pour s'y engager à fond. Le défi qui l'attend maintenant est celui de répondre aux attentes diverses de ses partenaires en vue d'une contribution accrue au commerce international, sur la scène majeure des marchés publics. Je suis convaincu que la CCC a l'équipe et l'habileté organisationnelle nécessaires pour relever avec grand succès ce défi.



Le président,  
Douglas Patriquin

**La CCC est depuis longtemps convaincue de sa capacité d'accroître la part du Canada sur les marchés publics internationaux, qui sont évalués à plus de 5 billions de dollars américains. En 2001-2002, les exportateurs canadiens ont vendu pour plus de 1,2 milliard de dollars de biens et de services dans le monde par l'entremise de la CCC, contribuant au maintien de plus de 10 000 emplois au Canada.**



## Bilan annuel des opérations, en bref

**E**n 2001-2002, le volume d'affaires de la CCC a atteint 1,214 milliard de dollars. Quoique légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente, en raison du report par les clients d'un petit nombre d'importants contrats, et exception faite de ces ventes particulières, les volumes d'affaires de la CCC ont augmenté par rapport à l'exercice 2000-2001.

En ce qui concerne le nombre d'exportateurs canadiens ayant fait appel à ses services, la CCC a surpassé son objectif. Elle compte

1 954 exportateurs, soit 160 de plus qu'au moment du bilan annuel précédent.

Les revenus provenant du recouvrement des coûts et des activités du service d'escompte sur les débiteurs ont également augmenté pour atteindre 5,2 millions de dollars en 2001-2002. Cette progression indique qu'un nombre croissant d'entreprises sont au courant des services offerts par la CCC et y ont recours.

Des 228 sociétés qui ont conclu des contrats par l'entremise de la CCC en 2001-2002, 140 se

classaient parmi les PME (entreprises dont les ventes annuelles se chiffrent à moins de 25 millions de dollars). Prises dans leur ensemble, ce groupe d'entreprises a généré plus de 378,8 millions de dollars en contrats signés par le truchement de la CCC.

Pour soutenir davantage les PME, la CCC a aussi conclu en 2001-2002 un accord avec la Banque TD. En vertu de cet accord, les exportateurs

*Defense (U.S. DoD)* a accéléré l'échéancier de livraison des achats réalisés et a demandé d'acheter des biens et services supplémentaires reliés à la sécurité et à la défense. Les ventes de la CCC réalisées dans le cadre de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD) se sont donc accrues. À titre d'exemple, un fournisseur canadien commercialisant un produit pour protéger les troupes

À la suite des événements survenus le 11 septembre dernier, la CCC s'est placée en état d'alerte permanent, prête à intervenir à tout moment pour répondre à quelque demande que ce soit de la part d'un client. La *U.S. Defense Contracting Management Agency* a dressé une liste d'entreprises canadiennes, parmi les plus susceptibles d'être sollicitées pour fournir des approvisionnements essentiels. La CCC a pris des ententes spéciales avec ces entreprises, de manière à ce qu'elles puissent être jointes et prêtes à réagir sur demande et à tout moment.

utilisant les services de maître d'œuvre de la CCC peuvent bénéficier d'un taux de change avantageux lorsqu'ils effectuent des opérations en devises étrangères.

### Le 11 septembre et ses retombées

Les activités de la CCC ont été marquées de manière significative par les événements du 11 septembre dernier. Le *U.S. Department of*

contre la guerre chimique a ainsi vu une commande de 200 000 \$ passer à 3 000 000 \$.

Dans d'autres secteurs, tels l'aviation civile et les transports, l'activité industrielle et commerciale a connu une diminution en 2001-2002, attribuable en partie à la tragédie de septembre et en partie aux difficultés causées par la récession économique mondiale que ces événements ont exacerbées.

## En position de force

### DPSA – Expro Technologies (EXPRO TEC)

La dernière année s'est révélée passionnante pour EXPRO Technologies (anciennement Expro-Chemical Products), grâce en grande partie aux efforts de la CCC. La société se spécialise dans la production d'agents propulseurs de munitions, y compris une nouvelle génération de produits servant à déclencher l'expansion des sacs gonflables dans les automobiles.

En 2001, la CCC, agissant en tant que maître d'œuvre en vertu de l'APPD, a aidé EXPRO à négocier une entente complexe avec le *U.S. Army Tank, Automotive and Armaments Command*. Ce processus a comporté deux phases d'essais rigoureuses mais réussies valant chacune près de 1 million de dollars, et a abouti à une entente de 13 millions de dollars en mars 2002 pour offrir le produit d'EXPRO en option.

« La CCC a joué un rôle essentiel dans l'obtention de cette importante commande en confirmant la position d'EXPRO auprès de l'armée américaine au cours d'une période difficile avant l'acquisition par SNC Technologies », explique Pierre Bélanger, vice-président des marchés militaires. M. Bélanger fait allusion ici à l'acquisition d'EXPRO en décembre par une division de SNC Lavalin. Selon lui, la forte présence de la compagnie sur le marché américain de la défense est directement attribuable à la collaboration continue avec la CCC. « Le marché militaire des États-Unis représente environ 60 % du chiffre d'affaires annuel de notre société. Sans ce marché, EXPRO aurait présenté moins d'intérêt pour SNC TEC. »



## Orientation commerciale, changement législatif et refinancement

**E**n novembre dernier, le ministre du Commerce international, l'honorable Pierre Pettigrew, a présenté des modifications à la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (projet de loi C-41), pour autoriser la Corporation à emprunter des fonds sur les marchés commerciaux et à imposer des frais aux

prix du marché pour ses services, ainsi que pour séparer les rôles de président du conseil d'administration et de président de l'organisation. En adoptant ces modifications en mars 2002, le Parlement a réaffirmé l'importance de la CCC, de son mandat et de ses services, en tant qu'instrument d'expansion commerciale.

Le gouvernement a révisé les besoins financiers de la CCC et a répondu favorablement à sa demande d'augmentation de ses crédits en vue de respecter ses obligations en cours, particulièrement dans le cadre de l'APPD. Les nouveaux crédits ont été accordés au début de 2002, faisant passer le montant que la CCC reçoit annuellement de 13,9 à 15,8 millions de dollars.

En plus d'une augmentation de ses crédits, la CCC a aussi reçu 8 millions de dollars en apport de capitaux en 2001-2002. Parallèlement à son

des services de qualité optimale appropriés à leurs besoins. En conséquence, la CCC procède actuellement au dégroupage des différentes composantes de son service traditionnel de maître d'œuvre, ce qui permettra aux exportateurs de choisir le ou les services particuliers qui conviennent à leur situation commerciale.

Cette mesure agit directement dans le sens de l'orientation de la CCC vers un objectif d'amélioration des services pour aller au devant des besoins des exportateurs et des conditions

**En 2001, le gouvernement canadien a donné à la CCC des directives en vue d'aider les exportateurs à bénéficier d'un plus grand accès aux marchés publics, par une orientation commerciale accrue.**

autorisation d'emprunter, la CCC pourra, grâce à cette injection de capitaux, conserver les normes établies en matière de délai de paiement et accroître son potentiel face au risque commercial, ce qui sera surtout à l'avantage des PME.

Pour soutenir la croissance de ses activités, la CCC aura besoin d'assumer une proportion croissante des coûts de ses services par l'imposition de frais. Cette politique, de laquelle sont exclues les activités de la CCC dans le cadre de l'APPD, accroît l'importance d'offrir aux exportateurs

changeantes du marché. Sur le plan financier, cette mesure était nécessaire; la plus grande partie des coûts assumés par la CCC surviennent lors de la phase du projet qui précède le contrat, pour des activités telles que le repérage des occasions d'affaires, la mise en marché du projet, l'évaluation des termes du contrat, la vérification au préalable et la négociation du contrat. Grâce au dégroupage de ses services, la CCC pourra davantage adapter ses services aux besoins des fournisseurs et les facturer de façon appropriée selon les frais engagés.

## Le meilleur des partenariats

### La CCC à titre de maître d'œuvre – Soucy International

Depuis 1994, un esprit de solidarité caractérise la relation entre la CCC et Soucy International, de Drummondville (Québec). La société est un chef de file mondial dans la fabrication de chenilles de caoutchouc pour véhicules récréatifs, industriels, agricoles et militaires. Elle se fie entièrement à la CCC à titre de maître d'œuvre pour toutes ses ventes internationales, y compris pour son récent accord de 2,2 millions de dollars avec Hagglunds Vehicle A.B., de Suède.

Reconnaissant les compétences de la CCC en matière de négociation de contrats à

l'étranger, Soucy a aussi recours à elle pour la préparation d'accords de partenariat portant sur sa technologie. La société collabore actuellement avec une entreprise américaine en vue de produire un nouveau véhicule militaire à chenilles, qui en est d'ailleurs rendu aux derniers essais. « La CCC nous a aidés pour l'aspect juridique de l'accord de partenariat et a passé l'entente en revue, précise Jack Jennings, vice-président, Développement de l'entreprise. Nous avons inclus une clause stipulant que la CCC agirait à titre de maître d'œuvre advenant la conclusion d'une vente. »



## Nos services

**L**a CCC offre toute une gamme de services présentant des avantages intéressants pour les exportateurs canadiens et les acheteurs étrangers qui songent à conclure des contrats ensemble.

D'une part, la Corporation appose le sceau du Canada sur les propositions des exportateurs canadiens. En effet, lorsqu'elle participe à leur transaction à titre de maître d'œuvre, la CCC apporte l'assurance du gouvernement du Canada que les modalités de leur contrat seront respectées. Les exportateurs bénéficient aussi d'une série de services consultatifs et de services avant et après la passation du contrat, en plus de la possibilité d'obtenir un fonds de roulement lié à

leur projet provenant de sources commerciales. Étant donné qu'ils décident quel rôle la CCC jouera dans leur vente, ils ne paient que pour les services qu'ils utilisent.

D'autre part, la Corporation facilite la tâche des acheteurs étrangers qui veulent se procurer des produits et des services canadiens de haute qualité. En effet, à titre d'agent d'acquisition, elle les aide à trouver des fournisseurs ainsi qu'à négocier et à gérer des contrats.

En collaboration avec Industrie Canada et HyperNet, la CCC a dans cette optique inauguré SourceCAN, un marché en ligne qui permet de jumeler les offres de produits et de services canadiens ainsi que des milliers d'occasions d'affaires

annoncées par des entreprises et gouvernements étrangers. En ayant accès à de l'information sur les appels d'offres à l'échelle internationale, les sociétés canadiennes peuvent se renseigner sur les possibilités d'exportation de leurs biens et services.

### Maître d'œuvre international

Grâce à son service de maître d'œuvre international, la CCC offre une gamme de services dont les clients peuvent se prévaloir individuellement ou en totalité, selon leurs besoins.

#### Services avant la passation du contrat

Promotion du projet – notamment grâce à des lettres de présentation, de référence et d'appui, ainsi qu'à la tenue d'une séance d'information à l'étranger.

Services consultatifs avant la négociation du contrat – conseils portant sur la préparation des soumissions et propositions et sur la structuration et négociation du contrat.

#### Services après la passation du contrat

Contrôle et administration du contrat, grâce auxquels la CCC aide les exportateurs canadiens à alléger leur fardeau administratif, à respecter leurs échéanciers et leurs engagements de livraison, et à assurer que ces biens et services sont conformes aux modalités du contrat.

À tout moment au cours du cycle d'élaboration de projet, les exportateurs peuvent demander à la CCC d'agir en tant que maître d'œuvre international et d'apporter sa garantie d'exécution du contrat. À ce titre, la Corporation peut aussi apporter des services d'escompte sur les débiteurs et de change, en plus d'offrir des facilités de crédit aux clients étrangers lorsque des garanties convenables peuvent être négociées.

### U.S. Department of Defense et NASA

La CCC bénéficie d'un accès privilégié au *U.S. Department of Defense (U.S. DoD)* et à la NASA grâce à l'Accord canado-américain sur le partage

de la production de défense (APPD), qui régit les ventes canadiennes de plus de 100 000 \$ auprès de ces organisations. Les spécialistes chevronnés de la CCC en ce qui a trait aux marchés de la défense américaine et de la NASA aident les exportateurs canadiens à explorer ce marché complexe. L'APPD permet aux exportateurs qui vendent par l'entremise de la Corporation de jouir de règles assouplies auprès du gouvernement américain et notamment des avantages suivants :

- dispense des obligations liées à la comptabilité analytique des États-Unis en matière de contrats;
- dispense de l'obligation de présenter des données relatives au coût et à l'établissement des prix; et
- dispense de se soumettre à certains règlements de la *Buy American Act* (loi pour encourager l'achat de produits américains).

L'APPD répond à des objectifs d'intérêt public importants pour le gouvernement du Canada, car il soutient la relation essentielle et mutuellement bénéfique établie entre le Canada et son voisin du Sud.

### Programme de paiements progressifs (PPP)

Le Programme de paiements progressifs (PPP) est un programme de financement novateur. Grâce à lui, la CCC facilite aux exportateurs canadiens (en particulier les PME) l'accès à des sources commerciales de préfinancement à l'exportation. La Corporation, en collaboration avec 19 institutions financières à travers le Canada, aide les entreprises à se procurer le fonds de roulement dont elles ont besoin pour couvrir les coûts de production liés à leur contrat d'exportation.

Le PPP a fêté sept années d'existence en janvier 2002. Depuis sa création, quelque 300 compagnies ont eu accès à plus de 422 millions de dollars de préfinancement à l'exportation.

## Le succès au pas de course

### PPP — Muttluks

Le Programme de paiements progressifs de la CCC a été providentiel pour la société Muttluks de Toronto, qui fabrique des bottes protectrices pour les chiens. En août 2001, la petite entreprise a appris que son produit serait vendu aux États-Unis dans les boutiques PetSmart. « Nous nous apprêtions à passer de 20 magasins clients au Canada à plus de 500 aux États-Unis », raconte Marianne

Bertrand, présidente de Muttluks. Pour garantir le contrat, elle a d'abord dû chercher un préfinancement à l'exportation de toute urgence. M<sup>me</sup> Bertrand a communiqué avec iTrade, l'un des 19 prêteurs participant au PPP. Mettant à profit ses compétences dans le domaine des exportations et de la négociation de contrats, la CCC a rapidement évalué les capacités financières, administratives et techniques de Muttluks. En moins de deux semaines, la CCC a cautionné le préfinancement dont l'entreprise avait besoin pour obtenir le contrat et doubler son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.



## Orientation commerciale et réalignement sectoriel

**L**a CCC croit qu'il existe sur les marchés publics un vaste potentiel encore inexploité pour les exportations canadiennes. On estime à plus de 5 billions de dollars américains la valeur des exportations que le Canada pourrait accéder. En dépit de leur potentiel lucratif, ces occasions d'affaires n'ont pas encore attiré un nombre important d'exportateurs canadiens. Selon une enquête menée par la CCC, seulement 17 % des exportateurs canadiens réalisent des ventes auprès de gouvernements étrangers, et 59 % d'entre eux limitent leurs activités au marché public américain.

Au cours du dernier exercice, la CCC a procédé à plusieurs changements organisationnels en vue de réorienter ses efforts de vente et de mise en marché. Ses efforts visent le resserrement des liens avec les acheteurs de certains pays, ainsi que l'approfondissement de la compréhension des besoins des grands secteurs d'exportation, tout cela dans le but d'être en mesure d'aider les exportateurs canadiens à pénétrer ces marchés.

Par l'entremise de son unité de l'Expansion des débouchés, la CCC a commencé à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies ciblées d'expansion.



# Une intervention rapide

## La CCC : un maître d'œuvre pour Burden's Services

Depuis quelques années, Burden's Services a été la seule entreprise à fournir des services de nettoyage et d'entretien aux forces aériennes étrangères stationnées au 5<sup>e</sup> Escadre à Goose Bay. Une série de contrats, valant des millions de dollars, ont été négociés au nom de Burden's Services par la CCC, dont l'expertise a permis de s'assurer que l'entreprise bénéficiait des meilleures modalités possibles.

« En tant qu'organisations militaires, nos clients exigent des réactions rapides, rapporte Lily Burden, vice-présidente de l'entreprise. L'expertise de la CCC a permis de rationaliser le processus. Nos clients sont satisfaits parce que nous répondons rapidement à leurs besoins. »

Cette entreprise apprécie également le service d'escompte sur les débiteurs que fournit

la CCC. Il contribue à la sécurité financière de la communauté éloignée du Labrador où Burden's Services exerce ses activités, en y assurant un afflux de liquidités. Grâce à ce service, les factures de l'entreprise sont réglées par la CCC au plus tard quinze jours après avoir été émises, peu importe le moment où la Corporation reçoit le paiement de l'acheteur.

Les services fournis par Burden's Services ont été très appréciés. À preuve, l'an dernier, les Forces aériennes allemandes ont même fait appel à cette société pour des services administratifs aussi bien que pour des services d'entretien. L'avenant, préparé par la CCC, a accru d'au moins 15 % la valeur du contrat.

sion commerciale visant certains pays, en concentrant ses efforts sur les marchés publics. Dans un premier temps, cette unité a dirigé son action vers le renforcement de la position des exportateurs canadiens dans le marché de l'approvisionnement en biens et services du secteur public des continents américains. Cette orientation reflète l'intérêt que porte le gouvernement canadien à la réalisation d'ententes de libre-échange qui intègrent les pays des Amériques centrale et du Sud, en plus des pays déjà réunis par l'ALENA. Aussi, la CCC s'est mise à la recherche d'un nombre accru de possibilités, augmentant de ce fait le nombre d'entreprises travaillant avec la CCC aux premières étapes de la conception de projet.

Tout en s'engageant dans cette nouvelle voie, la CCC continue de porter une attention soutenue à ses principaux marchés. Elle maintient de solides relations avec le gouvernement américain, en y prenant appui pour améliorer l'accès des exportateurs canadiens aux secteurs civils des marchés publics.

À la fin de l'exercice 2001-2002, les services de maître d'œuvre de la CCC étaient fournis par deux divisions principales : l'une était affectée aux affaires commerciales internationales et l'autre au secteur de la défense et de l'aérospatiale.

## Affaires commerciales internationales

Les activités de l'unité des Affaires commerciales internationales de la CCC se concentrent sur des produits qui présentent un intérêt particulier pour les acheteurs publics et s'étendent à un large éventail de secteurs, y compris les suivants : agriculture, énergie, environnement, géomatique, santé, logement, technologie de l'information, machinerie et transports. Dans chacun de ces secteurs, la CCC offre aux exportateurs canadiens des avantages concurrentiels particuliers.

Jusqu'à présent, les activités marketing de cette unité ont inclus la participation à des salons professionnels et des consultations auprès d'organisations telles que l'Association canadienne

## Produits et services vendus à l'étranger par le Canada

*En 2001-2002, l'unité des affaires commerciales internationales de la CCC a engagé des négociations pour l'exportation d'un vaste éventail de produits et services canadiens : conserves de poisson, vêtements, prothèses auditives, postes de ravitaillement en gaz naturel, emballage, ardoises de couverture, services d'experts-conseils en fiscalité, trolleybus, traitement des déchets et matériel antipollution.*

du transport urbain et le *Canadian Institute of Transportation Engineers*, ainsi que l'*American Public Transportation Association* et d'autres organismes gouvernementaux tels Industrie Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Transports Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers, et Exportation et développement Canada.

À la CCC, le secteur qui a connu la plus grande croissance commerciale en 2001-2002 est celui de la santé. Pour la première année de son projet triennal de livraison de produits pharmaceutiques à la Zambie, la CCC a passé des contrats de vente pour une valeur de 5 millions de dollars. La Corporation aimerait utiliser ce modèle dans d'autres régions du monde et d'autres secteurs industriels. Dans ce type de projet, la CCC se charge de l'approvisionnement en biens et services grâce à un financement provenant d'un organisme donateur comme l'Agence canadienne de développement international, et veille à ce que le gouvernement bénéficiaire reçoive ce dont il a besoin aux meilleures conditions possibles.

Dans un autre secteur relié à la santé, la CCC a continué de jouer un rôle d'acheteur avec deux autres organisations. En premier lieu, par l'entremise du programme d'aide alimentaire offert par le Programme alimentaire mondial, elle s'occupe des achats de produits, tels du poisson, de l'huile végétale et des légumineuses, pour les pays en voie de développement. En outre, la CCC a fourni des capsules de vitamine A destinées aux femmes et aux enfants des pays en voie de développement par l'entremise de l'Initiative pour les micronutriments, une organisation non gouvernementale dédiée à la nutrition et à la santé.

En 2001-2002, la CCC a entrepris des négociations en différents endroits du monde concernant des projets d'infrastructure à grande échelle. Parmi eux, on retrouve des initiatives pour la construction d'aéroports et d'installations électriques, et pour l'approvisionnement d'usines à gaz. La CCC a aussi favorisé la conclusion d'un certain nombre de contrats dans le secteur des biens de consommation, souvent avec des acheteurs du secteur privé, grâce à son Programme de paiements progressifs.

## Nouer des relations, construire des alliances

L'un des objectifs clés de la CCC au cours du dernier exercice, et qui se poursuivra dans les années à venir, a été de faire connaître son rôle aux acteurs des divers marchés. De nombreuses activités ont été entreprises pour atteindre cet objectif, dont une campagne de vente éclair, menée personnellement et par téléphone, qui a permis d'approcher quelque 1 150 fournisseurs canadiens susceptibles de faire appel aux services de la CCC.

L'organisation au cours de la dernière année d'un séminaire sur les méthodes d'approvisionnement du gouvernement fédéral des États-Unis est une autre initiative majeure qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la CCC en 2001-2002. Présenté en partenariat avec les Manufacturiers et exportateurs du Canada, ainsi qu'avec le concours d'organismes civils du gouvernement américain, ce séminaire itinérant se situe dans le prolongement des relations contractuelles

établies par l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense. Ponctué d'arrêts à Halifax, Montréal, Toronto et Calgary, la tournée pan-canadienne a permis à environ 600 exportateurs canadiens de se familiariser avec les réalités et les avantages des relations d'affaires avec les États-Unis. Plusieurs clients américains ont assisté aux réunions et ont établi des contacts avec des entreprises canadiennes. Lockheed Martin, le maître d'œuvre de la phase de conception du programme Joint Strike Fighter, était présent à la présentation tenue à Montréal.

La tournée de ce séminaire s'est révélée être un important exercice, qui a facilité l'accès des exportateurs canadiens aux occasions d'affaires sur le marché public américain. De nombreuses petites entreprises de l'industrie aérospatiale ont notamment pu saisir cette occasion de se faire connaître auprès de la *U.S. General Service Administration* et de la *Federal Aviation Authority*.

En 2002-2003, la division des Affaires commerciales internationales concentrera ses activités proactives dans les secteurs pour lesquels elle croit que la CCC peut favoriser une expansion d'ici quelques années.

### La défense et l'aérospatiale

À la suite du 11 septembre dernier, les activités de cette unité ont connu une accélération et une croissance. Les ventes au *U.S. Department of Defense* et à la NASA en vertu de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense se sont chiffrées à 851,6 millions de dollars, une hausse significative par rapport aux résultats enregistrés en 2000-2001 (729 millions de dollars).

Les événements du 11 septembre ont certes accéléré les ventes dans le domaine de la défense, mais ils ont aussi eu pour conséquence d'accroître les difficultés de l'industrie de l'aérospatiale internationale, déjà aux prises avec l'incertitude économique mondiale. La CCC s'est donc mise en quête de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes œuvrant dans ce secteur, défendant ardemment la participation du Canada au programme Joint Strike Fighter. En février 2002, le Canada a signé conjointement avec les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays un accord international pour la mise en œuvre de ce pro-

gramme, devenant ainsi un partenaire important à la phase de conception et d'élaboration du projet.

Durant cette seule phase initiale, qui devrait prendre fin en 2012, on estime que le programme Joint Strike Fighter générera 350 à 450 millions de dollars en contrats pour les exportateurs canadiens. À plus long terme, au cours de la phase de production de cette prochaine génération d'avions de combat qui s'étendra de 2012 à 2040, l'industrie canadienne devrait être en position de récolter des contrats d'une valeur allant de 8 à 10 milliards de dollars.

Au cours du dernier exercice, la CCC a aussi entamé à l'étranger des efforts de mise en marché des compétences de NAV CANADA pour la formation en matière de contrôle de la circulation aérienne. Les deux organisations avaient signé au préalable un protocole d'entente.

En 2001-2002, l'équipe de la CCC affectée au secteur de la défense et de l'aérospatiale a conduit des négociations pour une gamme impressionnante de produits et de services : systèmes aéroportés de cartographie de terrain à laser, pièces d'aéronef, bottes à l'usage des troupes, cartes à circuits d'ordinateur, trains d'atterrissage, bateaux patrouilleurs, sonar et outils d'imagerie, systèmes de vision spatiale, chronomètres, approvisionnement en eau potable.

En plus du séminaire, la CCC a participé à de nombreux événements du secteur industriel en 2001-2002, dont les salons de l'aéronautique de Paris et de Singapour. La CCC a aussi conduit des délégations d'entreprises canadiennes de l'industrie aérospatiale sur les emplacements de potentiels maîtres d'œuvre du programme Joint Strike Fighter, avant que le choix ne s'arrête sur Lockheed Martin. Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, la CCC a également parrainé, en partenariat avec Ontario Exports inc., l'*Ontario Global Trader Award*.

Dans le cadre de ses efforts continus de sensibilisation, la CCC s'est également engagée dans certaines activités de publicité ciblée en 2001-2002, et prévoit intensifier ses efforts de ce côté dans les prochaines années.

Enfin, toujours en vue de poursuivre ses objectifs, la CCC a établi des partenariats et conclu des associations mutuellement bénéfiques avec un certain nombre d'organisations au cours du dernier exercice.

La CCC, en partenariat avec Industrie Canada et HyperNet, a par exemple mis sur pied SourceCAN, une base de données sur les plus importants exportateurs canadiens regroupés par secteur. Lancé en juin 2001, SourceCAN est un marché en ligne qui permet de jumeler les offres de produits et services canadiens et les occasions d'affaires annoncées par les entreprises et les gouvernements d'ici ou d'ailleurs. En ayant accès à l'information sur les appels d'offre à l'échelle internationale, les entreprises canadiennes peuvent faire des soumissions, forger des partenariats, se renseigner sur de nouveaux débouchés et en annoncer elles-mêmes, tout cela dans un contexte sûr et protégé de commerce en ligne.

Directement relié aux marchés internationaux des États-Unis, d'Europe et d'ailleurs, le système facilite le jumelage des soumissions et l'accès aux possibilités de marchés.

# Progrès technologiques

La CCC a débuté la mise en service de sa nouvelle plate-forme de technologie de l'information en juillet 2001. La phase finale de conversion des données sera terminée au début de l'exercice 2002-2003. Montage-DMC, une entreprise qui se spécialise dans la mise en œuvre de technologie, s'est vu attribuer un contrat pour réaliser le transfert vers la nouvelle plate-forme.

Le nouveau système est fondé sur une base de données Oracle et utilise la suite logicielle standard Oracle 11i eBusiness. Il permet de franchir les limites de réseau qu'imposait la plate-forme précédente et offre l'avantage d'une configuration intégrée. La CCC a jugé plus efficace et plus rentable d'opter pour une technologie existante que de concevoir à l'interne des programmes sur mesure.


La CCC est une petite organisation, mais elle traite des volumes considérables de transactions complexes. Elle a donc besoin d'une solution haut de gamme en matière de technologie de l'information. Aucune solution commerciale homogène de catégorie moyenne ne pouvait répondre à tous ses besoins. La CCC a donc choisi la suite logicielle Oracle parce qu'elle satisfaisait

à tous ses besoins et parce que sa plate-forme vers Internet possédait la souplesse nécessaire pour répondre à la croissance future du réseau.

Le système, qui sera connu sous le nom de Spectrum, permettra à la CCC d'intégrer ses données marketing, des ventes et des finances pour améliorer la prise de décisions stratégiques et la précision des prévisions concernant les ventes et les revenus. Accessible dans les deux langues officielles, le système donnera à la CCC la possibilité d'uniformiser ses processus par l'utilisation de modèles. Spectrum a le potentiel nécessaire pour tenir compte de l'imposition de droits; il suffit d'une configuration minimale pour intégrer ce nouvel élément des activités de l'organisation.

Tournée vers l'avenir, la nouvelle infrastructure des technologies de l'information de la CCC fournit une plate-forme robuste pour le commerce électronique et apte à intégrer toute activité que l'organisation pourrait vouloir entreprendre dans le contexte des initiatives en ligne du gouvernement canadien visant l'expansion commerciale.

Le défi qui attend la CCC est celui de gérer ce nouveau système ainsi que la masse d'informations auxquelles il donne accès ou, en d'autres mots, d'en tirer le meilleur avantage stratégique.



*« Le personnel de la CCC s'est toujours montré très efficace pour trouver des solutions à nos problèmes, grâce en bonne partie à son excellente connaissance des différents programmes qu'offre la CCC à l'industrie canadienne. Il a toujours su se montrer accessible et prêt à nous rencontrer, quelquefois même dans de très brefs délais. »*

*Pierre Bélanger  
vice-président (marchés de la défense)  
Expro Technologies Inc*

# Notre équipe et son savoir-faire

**L**a CCC est un petit organisme qui compte environ 95 employés, auxquels la Corporation doit son excellente réputation tant au niveau du service que de la compétence. En 2001-2002, les efforts de la Corporation sur le plan des ressources humaines ont porté sur l'élaboration d'un cadre pour l'évaluation des emplois qui tient compte du caractère unique de la CCC et sur la signature d'une nouvelle entente collective avec le syndicat des employés. Dans les deux cas, les efforts ont été couronnés de succès.

Le cadre pour l'évaluation des emplois mis en place en 2001-2002 a été élaboré avec la participation des employés; leur apport a permis de mettre en lumière les valeurs fondamentales du système. Le système de classification unique, conforme aux exigences du gouvernement en matière d'équité salariale, élargit le regroupement des emplois à l'intérieur de la CCC et

élimine les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur de l'organisme.

Ce cadre, associé à la nouvelle convention collective signée avec les employés, donne à la CCC la stabilité et la souplesse nécessaires à la poursuite des buts de l'entreprise et à une gestion efficace et responsable du rendement.

Le programme de reconnaissance du mérite de la CCC a eu un an en 2001-2002. Différentes catégories de récompenses avaient été établies lors de l'exercice précédent, allant des récompenses attribuées par l'entreprise ou par les pairs à la reconnaissance faite spontanément en milieu de travail par les directeurs. En tout, deux récompenses par l'entreprise et quatre reconnaissances du mérite par les pairs ont été remises aux employés, de même que de nombreuses reconnaissances du mérite en cours.

*En 2001-2002, six employés ont reçu des prix d'entreprise ou des prix de reconnaissance par leurs pairs décernés dans le cadre du programme de récompenses et de reconnaissance de la CCC : Kathleen Angel, Maria Pacheco, Ron Linton, André Laurent, Glenda Lalonde et Paulette Chartier (de gauche à droite).*



Pour l'exercice qui vient, la Corporation veut concentrer ses efforts sur quatre grandes stratégies au plan des ressources humaines afin de s'assurer d'un apport en capital humain enthousiaste, créatif et compétent, prêt à relever les défis d'un milieu des affaires en constante évolution. Un investissement stratégique de temps, d'énergie et de ressources sera fait dans les domaines suivants :

- Formation et apprentissage pour accroître la compétence commerciale du personnel de la CCC;
- Gestion du rendement pour assurer la contribution efficace de chacun au succès de la CCC;
- Bien-être du personnel pour maintenir un milieu de travail positif; et
- Recrutement externe sélectif à l'appui des initiatives d'affaires dans certains secteurs.

L'apprentissage et le perfectionnement professionnel continu sont toujours d'une importance capitale pour des organismes fondés sur le savoir

tels que la CCC. Mais ces activités revêteront une importance encore plus grande dans la prochaine année, alors que la Corporation met en place son régime de rémunération des services. En plus de renforcer chez son personnel les compétences nécessaires à la réalisation de ses objectifs commerciaux, la CCC offrira à ses employés le soutien dont ils auront besoin pendant la période d'implantation de la nouvelle infrastructure de la TI sous laquelle les transactions seront dorénavant réalisées.

Les besoins à plus long terme de la CCC seront comblés par la formation continue à l'esprit de leadership et par des activités propices au perfectionnement conçues pour renforcer certaines compétences techniques. Une formation intensive est prévue dans ces domaines pour permettre au personnel de relever les défis à venir et d'appuyer la Corporation dans la poursuite de ses objectifs généraux.

## Responsabilités sociale et environnementale

Les dernières années ont vu se manifester un intérêt marqué envers la responsabilité sociale des entreprises. Ce code d'éthique englobe des sujets tels que la santé et la sécurité des travailleurs, la protection de l'environnement, l'intervention lors de désastres naturels et le respect des droits de la personne dans les milieux où l'entreprise est active. Dans le secteur des exportations, l'intérêt pour la responsabilité sociale des entreprises découle principalement de l'influence qu'ont le commerce et les investissements internationaux sur les priorités des gouvernements et des institutions locales.

Au niveau gouvernemental, la CCC a participé en 2001-2002 au comité interministériel qui s'est penché sur l'éthique sociale des entreprises, parce qu'elle est convaincue que les questions d'éthique sont importantes pour tous les organismes, qu'ils soient publics ou privés.

Au niveau communautaire, la Corporation s'est engagée de nouveau dans la campagne annuelle

de Centraide, et les employés de la CCC ont participé au grand cyclothon (*Big Bike for Stroke*) qui vient en aide à la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario.

Au cours de l'année, la direction de la CCC a soumis à son conseil d'administration un cadre provisoire pour les études environnementales. Ce cadre, que la Corporation applique aux projets d'immobilisation à l'extérieur du Canada, suit le modèle mis de l'avant par Exportation et développement Canada (EDC). La CCC surveille l'évolution des pratiques et des politiques environnementales d'EDC afin de mettre à profit pour elle-même les leçons qu'elle peut en tirer.

La CCC continue également ses discussions avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, organisme qui voit à l'application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La Corporation se veut proactive dans ce domaine et tient à s'acquitter de ses responsabilités environnementales du mieux qu'elle le peut.

## Équipe Canada Junior

Alison Payne, étudiante en commerce à l'Université Queen's était parmi les 46 jeunes Canadiens et Canadiennes qui ont participé à la mission d'Équipe Canada Junior en Asie à l'été 2001. Commanditée en partie par la CCC, Alison a passé le mois d'août en tournée dans plusieurs pays, dont la Corée du Sud, le Japon, Taïwan et la Thaïlande. « La participation à Équipe Canada Junior était à la fois un grand honneur pour moi et un grand défi, nous dit Alison. Les 46 délégués des quatre coins du Canada sont tous d'accord : la préparation à la mission fut l'une de nos expériences d'apprentissage les plus enrichissantes, une expérience qu'on ne peut reproduire en classe. »

## Régie interne de la société

La régie des sociétés d'État doit tenir compte du fait que ces institutions ont comme rôle à la fois de gérer d'importants programmes publics et d'œuvrer dans un contexte commercial. La CCC est assujettie à la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* et à la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui décrit le cadre de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Dans le document intitulé *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, le gouvernement énonce des lignes directrices qui mettent l'accent sur la responsabilité des conseils d'administration dans les domaines de la gérance, des relations de travail avec la direction des sociétés d'État et de l'efficacité des conseils. Ce document recommande que chaque société d'État inclut dans son rapport annuel un énoncé de ses pratiques de régie établies conformément aux lignes directrices.

En date du 31 mars 2002, le conseil d'administration de la CCC était composé de cinq membres du secteur privé, deux du secteur public et du président. Selon la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, le président devait occuper à la fois les fonctions de président du conseil et de chef de la direction. Afin de renforcer l'indépendance du conseil et de se conformer aux pratiques courantes de gérance, le Parlement a adopté, en mars 2002, un amendement à la loi qui sépare les deux fonctions. Un nouveau président devrait être nommé en 2002-2003.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de gérance, le conseil s'est rencontré quatre fois et a tenu trois conférences téléphoniques durant le dernier exercice. Une rencontre a également eu lieu avec le ministre responsable de la CCC, l'honorable Pierre Pettigrew. Les responsabilités du conseil incluaient :

- établir l'orientation stratégique de la Corporation afin de mener à bien le nouveau mandat accordé par le gouvernement en mars 2001, grâce à un plan d'entreprise réparti sur cinq ans. Ce plan est soumis annuellement à l'approbation du gouvernement et porte sur les objectifs de la Corporation, les stratégies, la qualité du service et les projets de communication, de même que sur les budgets et les règlements d'emprunts proposés pour l'année qui vient;
- revoir le rendement et les risques d'affaires lors des rencontres trimestrielles et évaluer les projets d'importance et les autres questions stratégiques;
- examiner la façon dont la Corporation gère ses ressources et préparer un rapport annuel pour le ministre et le Parlement.

Le conseil d'administration a été intimement impliqué dans le développement et l'explication de la demande de financement de la Corporation auprès du gouvernement du Canada afin d'obtenir les fonds nécessaires à son fonctionnement et à la réalisation de son mandat.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le conseil a mis sur pied trois comités :

- un comité de vérification, composé de trois administrateurs externes; le comité s'est réuni deux fois durant l'année pour revoir les plans devant servir à la vérification externe et un plan de vérification interne réparti sur plusieurs années, et pour revoir et approuver les états financiers de la Corporation et les données qui seront présentées dans son rapport annuel;
- un comité de la rémunération, composé de deux administrateurs externes, qui détermine les objectifs du président, évalue son rendement et font des recommandations quant

aux rectifications à sa rémunération selon les lignes directrices établies par le Bureau du Conseil privé; et

- un comité plénier qui se rencontrait chaque fois que le conseil se réunissait; ce comité, présidé par un administrateur externe, a permis de bien séparer les fonctions de président et de président du conseil en examinant tous les sujets de fond à l'ordre du jour du conseil; ses décisions ont été ratifiées sans discussion par le conseil, sous la direction du président.

Les dépenses du conseil en 2001-2002, y compris les provisions annuelles et les honoraires au taux approuvé par le gouvernement de même que les frais de transport et de réunions, se sont élevées à 59 000 dollars. L'augmentation des dépenses par rapport à l'année précédente est attribuable à la hausse des tarifs accordée par le Bureau du Conseil privé et parce que le conseil compte un membre de plus.

Deux nouveaux membres se sont joints au conseil au cours de l'exercice : M<sup>me</sup> Amelia Salehabadi, avocate expérimentée en commerce international, et M. Louis-Marie Beaulieu, comptable, directeur à l'expédition et propriétaire. Ces membres ont été choisis et nommés par le gouvernement, selon les critères du conseil et à même une liste de candidats acheminée au

bureau du ministre par l'entremise du président, pour un mandat de trois ans. Parmi les critères de sélection, on retrouvait l'expérience dans le domaine de l'exportation, les connaissances sectorielles, la répartition selon les régions ainsi que le sexe et les qualités personnelles. M<sup>me</sup> Salehabadi et M. Beaulieu ont tous les deux participé à un programme d'orientation. Tous les membres reçoivent du Bureau du Conseil privé les lignes directrices concernant les conflits d'intérêt et peuvent participer aux séances de formation organisées par le Conference Board du Canada à l'intention des administrateurs du secteur public.

Le conseil d'administration et l'équipe de gestion de la CCC ont établi des relations de travail efficaces à l'intérieur desquelles le conseil donne son avis, approuve les questions stratégiques et supervise et évalue le rendement et les politiques. Pour 2002-2003, les objectifs clés du conseil en matière de gestion seront d'élargir son rôle de gérance sous un président distinct et d'établir une nouvelle relation d'affaires avec le président dans son rôle de chef de la direction. À long terme, le conseil s'engage à continuer d'être un guide perspicace en matière de stratégie afin que la CCC puisse répondre aux attentes de son actionnaire qui désire favoriser la croissance des exportations de manière commerciale.

## Lignes directrices pour la gérance d'une société

Le conseil d'administration de chaque société d'État devrait :

1. Assumer formellement la responsabilité de la gérance de la société.
2. Examiner ses objectifs liés à l'intérêt public et, périodiquement, le mandat qui lui est conféré par la loi pour s'assurer qu'ils sont toujours pertinents.
3. Veiller à ce que la société communique efficacement avec le gouvernement, les autres intervenants et le grand public.
4. Établir des relations de travail efficaces avec la direction.
5. S'assurer de son indépendance.
6. Compte tenu de l'importance du poste de chef de la direction, évaluer périodiquement ce poste ainsi que le rendement de son titulaire.
7. Évaluer son efficacité et assurer son propre renouvellement.
8. Avoir accès à des programmes d'orientation et de formation qui répondent à ses besoins.
9. Examiner le mode de rémunération des administrateurs et déterminer s'il est satisfaisant.
10. Assumer la responsabilité de déterminer l'approche de la société d'État en matière de régie.

Gouvernement du Canada, *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques.*



# Résultats par rapport aux objectifs commerciaux

Dans son plan d'entreprise annuel, la CCC a établi des objectifs en ce qui a trait aux cinq mesures suivantes de rendement des affaires :

## Valeur des commandes reçues

	Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
Total	1,338 milliard \$	1,377 milliard \$	1,214 milliard \$	1,0 à 1,2 milliard \$
Excluant les VBL	885 millions \$	885 millions \$	895 millions \$	900 millions \$
VBL	453 millions \$	492 millions \$	319 millions \$	200 millions \$

La valeur des commandes reçues par la CCC, ou l'ensemble de son volume d'affaires, comprend les ventes de la Corporation aux États-Unis et à d'autres pays de même que les exportations effectuées dans le cadre du PPP. Les ventes des véhicules blindés légers (VBL), fabriqués par GM Defence à London en Ontario, sont prises en compte isolément du reste du volume d'affaires, car elles représentent un petit nombre de contrats à volume élevé. En 2001-2002, la CCC a cherché à réaliser un volume d'affaires de 1,377 milliard de dollars, dont 885 millions qui ne portaient pas sur les VBL. La Corporation a dépassé cet objectif par plus de 10 millions de dollars (atteignant 895 millions de dollars); le résultat total de la Corporation pour l'exercice, cependant, est inférieur de 12 % à son objectif commercial total parce que certaines ventes prévues ne se sont pas matérialisées.

La croissance des affaires de la CCC, à l'exception des ventes de VBL, s'explique en grande partie par une hausse plus forte que prévue des ventes au *U.S. Department of Defense*, générée par une augmentation subite des acquisitions après le 11 septembre.

Étant donné que le nouveau régime de rémunération des services et que la présentation de services nouvellement dégroupés de la CCC produisent leur effet, la Corporation a établi un ensemble de cibles prudentes au chapitre du volume d'affaires pour 2002-2003. Elle a établi un éventail plutôt qu'un seul chiffre en prévision des incidences possibles de quelques projets importants.

## Rétrospective quinquennale : volume d'affaires

Pour l'exercice se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)

1997-1998	1 020 \$
1998-1999	748 \$
1999-2000	1 113 \$
2000-2001	1 338 \$
2001-2002	1 214 \$

## Entreprises canadiennes utilisant les services de la CCC

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif 2002-2003
1 795	1 865	1 954	1 995

Au cours des dernières années, le nombre de clients utilisant les services de la CCC a crû pour atteindre une plage comprise entre 1 750 et 1 950. Ces données incluent les sociétés qui bénéficient de débouchés internationaux appariés à leurs capacités, celles qui travaillent de concert avec la CCC à l'étape de la soumission ou à l'étape pré-contractuelle, les exportateurs qui se sont inscrits au Programme de paiements progressifs, les entreprises sous contrat avec la CCC et celles qui ont signé un contrat au cours des années précédentes.

La Corporation s'était fixé un objectif de 1 865 entreprises clientes en 2001-2002, fondé sur les limites de sa capacité financière. Elle a réalisé et même dépassé de 4,7 % son objectif, en partie parce qu'un plus grand nombre de sociétés canadiennes ont utilisé le service de jumelage des soumissions de la CCC aux États-Unis et parce que les exportateurs canadiens ont davantage fait appel à la CCC en qualité de consultant avant la signature de contrats plutôt qu'en qualité de maître d'œuvre.

## Rétrospective quinquennale : sociétés canadiennes utilisant les services de la CCC

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

1997-1998	1 759
1998-1999	1 886
1999-2000	1 810
2000-2001	1 795
2001-2002	1 954

## Nombre d'exportateurs concluant des contrats par l'entremise de la CCC

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
273	280	228	258

Même si les activités avant la passation du contrat et les ventes de la CCC autres que celles de VBL se sont accrues, le nombre d'entreprises concluant des contrats par l'entremise de la CCC a baissé de 15 % en-deçà de la cible de l'exercice et des résultats de l'exercice précédent. Le plus fort de la diminution s'est produit dans le cadre des activités de passation des contrats internationaux n'étant pas sous l'égide de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD). La taille moyenne du contrat de la CCC ne donnant pas lieu à la vente de VBL a augmenté au cours de l'exercice.

Étant donné que les ressources affectées à l'exploitation et aux immobilisations sont limitées depuis longtemps, la CCC a dû choisir avec soin les ventes potentielles à exploiter. Afin d'en maximiser l'incidence, la Corporation tend à se concentrer sur les projets plus complexes exigeant plus de main-d'œuvre, mais qui apportent plus de valeur à l'acheteur et à l'exportateur – de même que plus de revenus à la CCC – plutôt que l'acquisition plus simple de produits disponibles dans le commerce.

Il convient de signaler que la poussée soudaine des ventes conclues dans le cadre de l'APPD après le 11 septembre n'a pas entraîné une augmentation globale du nombre de sociétés qui signent des contrats aux États-Unis. Les exigences du *U.S. Department of Defense* ont surtout mené à la croissance ou à l'accélération des achats de biens et services déjà prévus aux contrats plutôt qu'à la multiplication de nouveaux achats.

En outre, on a également adopté un processus de sélection plus rigoureux des demandes soumises en vertu du Programme de paiements progressifs afin de s'ajuster à un manque de ressources humaines et de ressources en capital de risque. De plus, les fournisseurs sont plus nombreux à faire appel au PPP dans le cadre de projets multiples, une tendance que la Corporation n'avait pas prévue au moment de l'élaboration du programme en 1995.

La CCC commence à se concentrer davantage sur des secteurs différents et en conséquence, la stratégie n'a pas encore donné lieu à un nombre important de contrats. La Corporation accorde plus de temps à l'étude de ces projets pour faire en sorte que les risques courus respectent son cadre de gestion.

En 2002-2003, la CCC visera à élargir sa base de fournisseurs sous contrat. D'autre part, elle décompose son service de maître d'œuvre, ce qui pourrait inciter certaines sociétés à choisir un éventail de services différent en réponse à des besoins particuliers.

## Revenus liés au recouvrement des coûts et à l'escompte sur les débiteurs

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
4,3 millions de dollars	3,6 millions de dollars	5,2 millions de dollars	5,8 millions de dollars

En 2001-2002, la CCC a appliqué le recouvrement des coûts à tous ses services sauf les marchés conclus dans le cadre de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD). Afin d'établir un budget prudent, la Corporation a établi une cible de 3,6 millions de dollars basée sur le rendement des quelques dernières années. Au moment où les clients reconnaissent de façon plus marquée la valeur des services de la CCC sur les marchés internationaux, la Corporation a dépassé ses objectifs de revenus liés au recouvrement et à l'escompte sur les débiteurs, établissant encore un nouveau record pour cet indicateur clé.

La CCC inscrit encore une hausse de revenus à son budget de l'exercice prochain, alors qu'elle travaille à la mise en œuvre d'un régime de rémunération des services. Ainsi, elle pourra inclure un plus grand risque commercial dans le prix, ce qui lui permettra de travailler davantage avec les PME. Le régime de rémunération des services permettra aussi à la Corporation de solidifier sa position financière et, de ce fait, d'assurer des services plus efficaces destinés aux exportateurs.

## Indice de valeur pour la clientèle

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
7,4 <sup>2</sup>	7,2	7,8	7,4

<sup>2</sup> Cet objectif est fondé sur un indice de mesure de satisfaction de la clientèle.

La CCC n'évalue plus son service à la clientèle à la lumière de la satisfaction des clients, mais plutôt en déterminant la valeur de ses services pour les clients. Connu sous le nom d'indice de valeur pour la clientèle, ce nouveau système fournit à la Corporation une indication plus fidèle des bénéfices réels reçus par les clients. Mieux renseignée, la Corporation pourra ainsi maintenir et améliorer la cote élevée que les clients accordent actuellement à ses services et à la prestation de ses services.

En 2001-2002, la CCC a dépassé de manière significative l'objectif de 7,2 qu'elle avait prévu quant à son indice de valeur pour la clientèle, atteignant un indice général de 7,8. Cette importante hausse par rapport à l'indice de 7,4 enregistré lors de l'exercice précédent traduit une appréciation de 8,4 pour les services de maître d'œuvre, de 7,4 pour les services avant la passation du contrat, et de 7,8 pour les services liés au PPP. Le sondage auprès de la clientèle de la CCC a permis de calculer ces indices en terme de valeur du service par rapport de temps et de coûts, ainsi que d'adéquation des frais relativement aux services offerts.

# Résultats par rapport aux objectifs financiers

La Corporation mesure ses résultats financiers au moyen d'un plan d'affaires qui fixe six objectifs :

## Résultats de fonctionnement nets pour 2001-2002 par rapport au budget

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
1,8 million de dollars	0	2,5 millions de dollars	0,4 million de dollars

La Corporation a établi un budget d'exploitation équilibré en 2001-2002. Elle répond ainsi à la hausse du crédit de fonctionnement que lui a accordé le Parlement, qui contrebalance la hausse des dépenses engagées dans le fonctionnement de base. En fait, la Corporation a enregistré un surplus d'exploitation de 2,5 millions de dollars, tenant compte de la capitalisation de 1,5 million de dollars engagés dans la modernisation des systèmes de TI et des revenus liés au recouvrement des coûts supérieurs aux prévisions. Pour le prochain exercice, la Corporation inscrit un léger surplus au budget, en se concentrant sur la hausse des revenus tirés de ses clients, les exportateurs canadiens.

### Résultats de fonctionnement nets\* par rapport au volume d'affaires

	Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
Volume d'affaires total	(0,9 %)	(1,1 %)	(1,1 %)	(1,4 %)
Excluant les VBL		(1,8 %)	(1,5 %)	(1,7 %)

\* Avant le crédit parlementaire.

Les résultats de fonctionnement nets avant crédit parlementaire renvoient au total des charges d'exploitation engagées par la Corporation, moins les revenus générés de sources non contribuables, c'est-à-dire le coût de fonctionnement net de la CCC pour les contribuables. En comparant ce coût au volume d'affaires, la mesure qui en découle permet d'évaluer la productivité de la Corporation lorsqu'elle génère des exportations pour le Canada. En 2001-2002, la CCC a été capable de contenir ses charges d'exploitation au niveau fixé, et dépassé ses objectifs de vente ne visant pas les VBL. Des deux points de vue, la Corporation a bien fait si nous considérons sa norme repère de 2 %.

La CCC s'attend à ce que ce chiffre augmente au cours du prochain exercice en raison de la croissance des charges associées à la gestion des flux de trésorerie liés au volume d'affaires réalisé dans le cadre de l'APPD et aux premières écritures d'amortissement des investissements engagés dans la modernisation des systèmes de TI de la Corporation.

### Revenus liés au recouvrement des coûts et autres revenus par rapport aux dépenses de fonctionnement

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
20.1%	16.7%	24.4%	Ne s'applique pas : nouvelle mesure en voie d'élaboration

Quand on divise les revenus liés au recouvrement et des autres revenus par les charges d'exploitation on obtient la portion des charges d'exploitation de la Corporation qui est financée par les non-contribuables. En 2001-2002, la Corporation a dépassé les objectifs de l'exercice et ses résultats de l'exercice précédent.

La Corporation a élaboré une mesure plus fidèle des résultats dans le domaine, suivant de près la rémunération des services et les revenus d'escompte sur les débiteurs, qu'elle exprime en pourcentage des coûts directs des activités non couvertes par l'APPD. Cette mesure évalue la réussite financière des activités de la CCC en dehors du cadre de l'APPD, c'est-à-dire là où elle peut facturer ses services. Pour 2002-2003, l'objectif est de 100 %.

### Temps requis pour payer les exportateurs

(nombre de jours)

	Résultat 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
Programme de paiements accélérés	16	15	17	15
En temps normal	32	30	33	30

Bien que la Corporation ait mis fin au Programme de paiements accélérés pour les PME admissibles en janvier 2001, elle continue de comparer les résultats à ses objectifs dans le domaine puisque la signature de certains contrats en cours d'exécution avait précédé la date limite. Le Programme de paiements accélérés continue donc de s'appliquer à ces contrats.

En 2001-2002, la Corporation n'a pas réalisé ses objectifs en raison de sa structure financière limitée. La CCC croit qu'un accès aux liquidités dorénavant élargi, lui permettant de contracter des prêts commerciaux, facilitera la réalisation des objectifs de 2002-2003, qui respectent sa norme historique.

### Frais contractuels supplémentaires\* en pourcentage du volume d'affaires

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
0,21 %	0,2 %	0,03 %	0,11 %

\* Avant les frais juridiques et autres coûts afférents.

La norme établie par la Corporation en ce qui a trait au risque (à l'exception des frais juridiques et autres coûts afférents) a pour objet de maintenir à moins de 0,2 % du volume d'affaires les frais contractuels supplémentaires. Cette valeur correspond au niveau de tolérance au risque approuvé par le conseil d'administration, excluant une allocation spéciale de 250 000 \$ visant à permettre à la CCC d'accepter des projets de PME qui, autrement, ne seraient pas conformes à ses paramètres de risque.

La Corporation a connu un excellent exercice en appliquant son cadre de gestion du risque, et en considérant la perte sur contrats internationaux facturés. Les objectifs du prochain exercice s'inscrivent dans la tendance de la Corporation à gérer le risque prudemment.

Après l'adoption des amendements à la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, qui lui permet maintenant de fixer ses prix en fonction du risque, et grâce à l'injection par le gouvernement du Canada de 13 millions de dollars de plus en capital de risque, la CCC mettra en œuvre le cadre de gestion du risque et d'attribution des capitaux qu'elle a élaboré en 2001-2002. Ce modèle permettra à la CCC de mieux prendre part aux projets des PME dont il est impossible d'éliminer complètement les risques, mais plutôt de les ramener à un seuil acceptable moyennant un ajustement de la tarification.

### Provision pour créances douteuses par rapport aux débiteurs étrangers

Résultat pour 2000-2001	Objectif pour 2001-2002	Résultat pour 2001-2002	Objectif pour 2002-2003
0,0 %	1,0 %	0,0 %	1,0 %

Afin de faciliter les exportations, la Corporation assume le risque sur les débiteurs étrangers au nom des exportateurs qui font affaire avec des acheteurs étrangers dont le crédit a été approuvé, en particulier les gouvernements étrangers. L'objectif de 1,0 % en 2001-2002 correspond à la norme historique de la Corporation. La CCC a connu un autre exercice remarquable compte tenu du risque de crédit des acheteurs étrangers et du recouvrement réussi des comptes débiteurs correspondants. Compte tenu de sa réussite de toujours en ce qui concerne cet indicateur de rendement, la Corporation examine des façons d'englober au cours du prochain exercice le risque calculé sur les débiteurs dans les marchés non traditionnels. La Corporation a établi pour 2002-2003 la même norme que dans le dernier exercice.

# Examen et analyse de la gestion financière

## Directives du gouvernement et sommaire des résultats financiers

En 2001, le gouvernement du Canada a reconfirmé le mandat fondamental de la CCC selon lequel la Corporation doit participer à l'essor des exportations canadiennes. Parallèlement, il donnait à la Corporation des directives portant sur l'expansion de ses activités sur les marchés publics et sur son accession à l'autonomie. Au cours de l'exercice 2001-2002, le gouvernement a fourni une aide financière et législative en ce sens. Plus particulièrement, la Corporation a reçu un crédit de fonctionnement supplémentaire afin de soutenir son exploitation, de même qu'une injection de capitaux propres afin de renforcer son bilan. Le gouvernement a aussi étendu son pouvoir autorisé, lui permettant d'obtenir des prêts et de percevoir des droits commerciaux, augmentant de ce fait sa capacité à aider les entreprises canadiennes à accroître leurs exportations.

En 2001-2002, la CCC a augmenté son résultat d'exploitation brut de 22 % par rapport à l'exercice précédent et contenu ses charges d'exploitation à un niveau égal ou inférieur à celui des exercices précédents. Par conséquent, la CCC a ajouté 2,5 millions de dollars à ses bénéfices non répartis. L'encaisse et les dépôts à court terme sont passés de 46,8 millions à 92,1 millions de dollars, et les capitaux propres, de 30,1 millions à 40,7 millions de dollars. La discussion suivante dégage les changements et les facteurs importants qui expliquent ces résultats sommaires.

## Résultats d'exploitation

(millions de dollars)	2001-2002	2000-2001
Transactions commerciales	1 209,4 \$	993,5 \$
Marge bénéficiaire brute	5,2	4,3
Revenus nets	8,2	9,6
Dépenses totales	21,5	21,7
Crédit parlementaire	15,8	13,8

Dans l'état des résultats et des bénéfices non répartis du présent exercice, la CCC a réorganisé le traitement des revenus et des dépenses afin de mieux illustrer ses principales activités commerciales en qualité de négociant international. La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* les décrit comme « l'exportation de marchandises ou de denrées, en qualité de mandant ou de mandataire ».

Les transactions commerciales comprennent des revenus auparavant comptabilisés au titre des contrats facturés, du recouvrement des coûts et d'autres revenus. Ce nombre a augmenté de 216 millions de dollars au cours de 2001-2002, porté par un volume élevé de contrats signés durant l'exercice précédent – certains d'entre eux ont continué de générer des revenus en 2001-2002 – et par l'effet des contrats signés pendant l'exercice en cours.

La Corporation a soustrait le coût des facturations afférentes aux contrats afin de calculer la marge bénéficiaire brute tirée des contrats facturés. Ce chiffre, qui inclut les revenus liés au recouvrement des coûts et les revenus d'escompte à terme afférents aux contrats de la CCC, est passé de 4,3 millions à 5,2 millions de dollars en raison de certains contrats plus importants sans rapport avec l'APPD. Au fil de la mise en œuvre de son nouveau pouvoir de percevoir des droits en échange de ses services, la direction s'attend à une croissance importante de ce chiffre aux cours des années à venir, lui permettant ainsi de mieux satisfaire aux besoins des clients et d'explorer de nouvelles avenues. La CCC a pour objectif d'accéder à l'autonomie financière en ce qui a trait aux activités qui dépassent le cadre de l'APPD d'ici 2006-2007.

Les revenus d'intérêt nets liés aux activités d'investissement de la Corporation ont reculé de 886 000 \$, reflétant la chute marquée des taux d'intérêt en cours d'exercice. La Corporation a emprunté au Trésor afin de répondre aux exigences du fonds de roulement lié à l'exécution des contrats signés dans le cadre de l'APPD, engageant des frais d'intérêts de 97 000 \$. L'exigence résulte du fait que la

Corporation a pour politique de payer ses fournisseurs dans les 30 jours, alors que les acheteurs du gouvernement américain ont mis plus de temps dans certains cas pour payer la CCC. La Corporation a reçu un crédit à titre de compensation, lui permettant de couvrir les frais d'intérêt résultants.

En vertu des lignes directrices du ministère des Finances, la Corporation a pu emprunter au Trésor à 2,63 % en moyenne, soit le taux des bons du Trésor de 120 jours. Au cours des années à venir, la Corporation entend tirer profit de son autorité étendue pour obtenir des prêts commerciaux à cette fin.

À la suite du recul soutenu du dollar canadien par rapport aux autres devises, la Corporation a enregistré un faible gain sur les devises étrangères qu'elle détient (principalement des dollars américains servant à payer les contrats signés dans le cadre de l'APPD). La direction estime qu'une baisse du dollar canadien de 1 % entraîne un gain sur change de quelque 250 000 \$.

En additionnant les revenus d'intérêt nets et les gains entraînés par l'évolution des taux de change aux revenus d'exploitation, les revenus nets de la Corporation se sont élevés à 8,2 millions de dollars, en baisse par rapport à 9,6 millions de dollars en 2000-2001.

Le total des charges d'exploitation de la CCC a légèrement baissé en 2001-2002. Les coûts supplémentaires liés aux contrats et les coûts afférents, qui surviennent surtout lorsque le coût d'exécution du contrat excède le revenu tiré du même contrat, ont chuté, pour passer de 3,0 millions de dollars à 2,5 millions de dollars. Cette baisse découle de l'écriture de contrepassation d'une provision pour pertes antérieure d'un montant supérieur à la hausse des frais juridiques et autres frais afférents engagés pour régler des contrats et des réclamations en litige. Comme la section *Résultats par rapport aux objectifs financiers* a permis de constater, la Corporation inclut les coûts relatifs aux contrats en prenant soin de limiter les risques, mais le chiffre réel peut varier considérablement d'un exercice à l'autre. C'est une des principales raisons pour lesquelles la Corporation a demandé à l'actionnaire d'injecter des capitaux propres supplémentaires.

Les frais d'administration de la Corporation comprennent les sous-catégories majeures suivantes : la rémunération de la main-d'œuvre, les déplacements, le marketing, les télécommunications, les systèmes d'information, le loyer et les services que lui fournit le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC). En 2001-2002, les frais d'administration ont augmenté de 0,3 million de dollars puisque les frais de TPSGC ont augmenté de 1,4 million de dollars, une somme supérieure à la réduction de 1,1 million de dollars des autres dépenses. La direction estime que les frais de l'exercice 2002-2003 incluront environ 0,5 million de dollars correspondant à l'amortissement des investissements engagés dans les TI ces deux dernières années.

La CCC a reçu un crédit parlementaire supplémentaire afin de soutenir ses activités courantes, notamment en relation avec le respect de ses obligations nées de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de la défense (APPD), qui représente environ les trois quarts de son volume d'affaires. Le passage de 13,9 millions de dollars à 15,8 millions de dollars représente la nouvelle base de financement de la CCC. Elle remplace le financement temporaire que lui fournissait le gouvernement et permettra à la Corporation d'aider les entreprises canadiennes à s'ajuster à la croissance des exigences des Américains en matière de sécurité et de défense depuis le 11 septembre.

## Analyse des flux de trésorerie

Flux de trésorerie liés (millions de dollars)	2001-2002	2000-2001
aux activités d'exploitation	13,0	95,8
aux activités d'investissement	11,4	(109,9)
aux activités de financement	20,5	13,9

Comme le décrit l'état des flux de trésorerie de la Corporation, l'encaisse et les dépôts à court terme au 31 mars 2002 étaient presque deux fois plus élevés qu'à l'exercice précédent. Cela s'explique de trois façons. D'abord, les flux liés aux activités d'exploitation ont apporté 13,0 millions de dollars à l'encaisse, en baisse par rapport aux 95,8 millions de dollars de 2000-2001. Durant l'exercice précédent, des clients étrangers avaient confié à la Corporation de fortes sommes à investir en vue de pourvoir aux besoins de futurs projets d'exportation. En général, les activités d'exploitation utilisent une partie des flux de trésorerie en raison des politiques de paiement de la Corporation relatives aux ventes réalisées dans le cadre de l'APPD.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont eux aussi subi l'influence des investissements importants de clients étrangers en 2000-2001, s'accompagnant de faibles rachats nets de titres en 2001-2002. Les intérêts produits par ces investissements se sont accumulés au profit des parties étrangères. Nous prévoyons liquider ces investissements en 2002-2003. La Corporation a également dépensé 2,2 millions de dollars pour acquérir des systèmes de technologie de l'information. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se sont élevés à 20,5 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, devant 13,8 millions de dollars en 2001. La hausse reflète l'emprunt de 10 millions que la Corporation a contracté.

## Bilan

(en millions de dollars)	2001-2002	2000-2001
<b>Actif total</b>	<b>674,8 \$</b>	<b>573,5 \$</b>
<b>Avoir du Canada</b>	<b>40,7</b>	<b>30,1</b>

L'actif total a atteint 674,8 millions de dollars au 31 mars 2002, une hausse de 101,3 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice précédent. La hausse tient compte des activités de courtage de la Corporation en 2001-2002.

En qualité de courtier international, la CCC contrebalance dans la plupart des cas les éléments d'actif liés au courtage par les éléments de passif correspondants. Les comptes débiteurs de l'étranger et les paiements progressifs faits aux exportateurs canadiens du côté débiteur du bilan sont largement compensés par les comptes fournisseurs et les frais courus dus aux exportateurs canadiens et les paiements progressifs versés par les clients étrangers. Pour certains programmes, toutefois (tels que les ventes réalisées dans le cadre de l'APPD), la Corporation a en effet besoin de financer son fonds de roulement d'autres façons afin de combler les écarts temporaires entre débiteurs et créditeurs. La CCC a maintenant l'autorisation de contracter des prêts commerciaux jusqu'à concurrence de 90 millions de dollars, ce qui lui fournira la souplesse requise pour gérer de telles variations. Au cours du prochain exercice, la Corporation demandera au ministre des Finances l'autorisation d'emprunter jusqu'à 40 millions de dollars.

Les immobilisations de la CCC ont augmenté de 1 million de dollars en 2000-2001 et encore de 1,5 million de dollars en 2001-2002. Cette appréciation est le résultat de l'investissement dans la modernisation des systèmes de technologie de l'information de la Corporation, devenus désuets. La CCC travaille à la mise en service des nouveaux systèmes au début de 2002-2003 et ne pense pas qu'il sera nécessaire d'engager d'autres dépenses importantes avant quelques années.

L'avoir du Canada dans la CCC s'est apprécié du tiers en 2001-2002 en raison de l'apport du gouvernement de 8 millions de dollars et du bénéfice d'exploitation de la Corporation de 2,5 millions de dollars. Le gouvernement a converti un crédit remboursable pour le fonds de roulement versé à la Corporation en 1999-2000 en crédit non remboursable. Cet assainissement du bilan de la CCC élargira sa capacité à soutenir les exportations de deux façons : 1) en soutenant un plus grand nombre de projets habituels et 2) en lui permettant d'envisager les projets plus risqués des PME dans le cadre d'un portefeuille élargi.

## Perspectives pour 2002

Au fur et à mesure que la CCC s'ajuste à une orientation plus commerciale et qu'elle met en œuvre ses nouveaux systèmes de TI pendant le prochain exercice, elle assumera des risques dans trois domaines principalement : les transactions, les revenus et la technologie.

### Risque de transaction

Dans son rôle d'organisme de passation de contrats d'exportation, la CCC facilite les transactions d'exportation au nom de sociétés canadiennes dans la mesure où elle respecte ses niveaux de tolérance au risque (la note 7b afférente à l'état financier intitulée « Gestion des risques » expose comment la Corporation gère le risque de rendement et le risque de crédit). Puisqu'elle a le mandat



de commercialiser davantage ses activités et d'accéder à l'autonomie, la CCC doit établir l'équilibre entre son objectif de croissance des revenus et sa capacité quelque peu renforcée à assumer le risque de transaction. Bien que la Corporation ait une filière importante de transactions envisagées, les exportateurs – en particulier les PME – s'attendent peut-être bien à ce qu'elle prenne plus de risques non garantis qu'auparavant si elle leur demande de payer des droits commerciaux plus élevés.

En réponse à ce problème, la CCC offre un nouvel éventail de services d'exportation non intégrés, qui sont « dégroupés ». Ces services fournissent précisément ce dont un exportateur pourrait avoir besoin pour conclure une vente, sans que la CCC ait à prendre le risque associé au rendement ou au crédit à titre de maître d'œuvre. La Corporation a aussi mis en œuvre un cadre d'attribution du capital de risque afin d'inclure dans ses prix le risque des transactions conclues par des PME et majorera les coûts inscrits au budget de 33 % dans le prochain exercice.

### **Risque relatif aux revenus**

Comme le lui permet la loi applicable depuis son entrée en vigueur, la CCC a instauré un nouveau régime de rémunération des services qui correspond à la nouvelle gamme de services offerts. Le nouveau régime prenait effet le 22 avril 2002.

Conformément à la nouvelle tarification de la CCC, les clients devront payer les services avant la passation du contrat au moment de leur réception, plutôt que de ne payer que les coûts de main-d'œuvre de la CCC au moment de l'adjudication du contrat. Alors que la Corporation devait se limiter au recouvrement des coûts engagés, elle peut maintenant inclure dans sa tarification la rémunération pour le risque qu'elle court et pour la valeur qu'elle apporte au client. La CCC a instauré la nouvelle gamme de services et le régime de rémunération des services après avoir consulté sa clientèle.

La Corporation devra évaluer un certain nombre de risques participant à la réalisation de ses objectifs, y compris :

- l'acceptation du prix par les clients, particulièrement par ceux qui ont l'habitude de payer seulement lorsqu'un contrat est signé;
- la demande globale des nouveaux services de la Corporation et la possibilité pour que ces produits cannibalisent son service traditionnel de maître d'œuvre;
- la capacité de la Corporation à déployer un effectif dont l'ensemble des compétences correspond aux exigences de la clientèle;
- l'évolution culturelle qui accompagne le passage d'une démarche moins commerciale à une autre qui ressemble de plus en plus à celle du secteur privé, qui inclut le suivi et les délais de facturation associés aux projets d'exportation.

La direction a attribué 800 000 \$ de plus aux activités de marketing et aux ressources humaines afin d'aborder ces risques potentiels.

### **Risque technologique**

La Corporation mettra en œuvre son nouveau système de technologie de l'information, connus sous le nom de Spectrum, au début de l'exercice 2002-2003. Ce système incorpore les activités de fonctionnement, de financement et de marketing de la Corporation. Il lui permettra également de se lancer dans le commerce électronique. Il faudra accorder beaucoup de temps aux employés pour apprendre à utiliser les outils de Spectrum efficacement – sans nuire à la réalisation des objectifs commerciaux et financiers de la Corporation. Par conséquent, la direction a mis en œuvre un certain nombre de mesures d'atténuation des risques – telles qu'un service interne de mise au point et une formation poussée – afin de s'assurer que les systèmes participent rapidement à l'efficacité du rendement de la CCC.

### **Budget d'exploitation**

Tenant compte des risques énoncés précédemment, la CCC prévoit des résultats d'exploitation nets d'environ 400 000 \$ pour le prochain exercice, basés sur des revenus tirés des contrats facturés de 1,0 milliard de dollars à 1,2 milliard de dollars. La direction a prévu recevoir 7,0 millions de dollars en droits, en intérêts et autres revenus de même qu'un crédit de fonctionnement de 15,8 millions de dollars. Elle gèrera soigneusement ses frais d'administration et réduira de plus de 1 million de dollars les charges d'exploitation non critiques afin de réaffecter les fonds et de s'attaquer au risque commercial.

## Mesures du rendement

Hormis celles dont on a dressé la liste ailleurs, la Corporation a adopté les mesures du rendement suivantes au cours de l'exercice 2002-2003.

Mesure du rendement	Objectif pour 2002-2003
Nombre de jours de formation par employé	7
Taux de roulement volontaire	Moins de 10 %

La formation et le perfectionnement professionnel continu sont essentiels pour les organisations hautement spécialisées et axées sur la connaissance comme la CCC. De telles activités prendront toute leur importance en 2002-2003 pendant l'instauration du nouveau régime de rémunération des services et des nouveaux systèmes de technologie de l'information. La Corporation a planifié une formation poussée du personnel afin de lui permettre de relever les défis à venir et d'appuyer les objectifs à l'échelle de l'organisation. Elle s'est fixé une mesure du rendement de sept jours de formation par employé pour l'exercice en cours.

Contenir le taux de roulement du personnel en deçà de 10 % permettra à la CCC de produire un effet de multiplication de ses investissements dans les ressources humaines. La stratégie intégrée de la Corporation en matière de ressources humaines aborde les principaux facteurs de maintien en fonction tels que l'assurance d'un leadership efficace, un travail stimulant et la promotion de la reconnaissance des employés.

## Conclusion

La mise en œuvre du mandat d'assistance proactive des exportateurs canadiens sur une base plus commerciale, que le gouvernement a confié à la Corporation, sera terminée en 2002-2003. La Corporation a confiance qu'elle saura relever les défis et assumer les risques mentionnés ci-dessus en plus de contribuer de façon importante aux résultats des exportations du Canada.

## Rétrospective quinquennale des indicateurs de rendement

Pour les exercices se terminant le 31 mars

Indicateurs de rendement financier	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2001-2002 Objectif
Frais contractuels supplémentaires en pourcentage du volume d'affaires	0,1	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1
Provision pour créances douteuses en pourcentage des débiteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Temps requis pour payer les exportateurs						
En temps normal	*23 jours	31 jours	31 jours	32 jours	33 jours	30 jours
Programme de paiements accélérés	–	17 jours	16 jours	16 jours	17 jours	15 jours
Résultats d'exploitation nets en pourcentage du volume d'affaires**	(1,0)	(1,3)	(1,1)	(0,9)	(1,1)	(1,4)
Indicateurs de rendement commercial	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2001-2002 Objectif
Nombre de clients servis	1 759	1 883	1 810	1 795	1 955	1 865
Entreprises ayant conclu des contrats par l'entremise de la CCC	275	276	280	273	236	280
Volume d'affaires	1,020 G \$	0,748 G \$	1,113 G \$	1,338 G \$	1,214 G \$	1,377 G \$

\* Les résultats de l'exercice 1997-1998 reposaient sur une moyenne pondérée des paiements habituels et des paiements accélérés.

\*\* Avant crédit parlementaire.

## Rétrospective quinquennale des revenus et dépenses

Pour les exercices se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)

<b>Revenus</b>	<b>1997- 1998</b>	<b>1998- 1999</b>	<b>1999- 2000</b>	<b>2000- 2001</b>	<b>2001- 2002</b>	<b>2001- 2002 Budget d'exploitation</b>
Transactions commerciales	955 218	790 686	901 465	993 569	1 209 482	1 377 321
Intérêts créditeurs, sans les intérêts débiteurs	1 044	1 650	2 256	3 445	2 559	2 075
Gain (perte) sur change	495	1 040	(728)	1 855	434	(250)
Crédit parlementaire	10 738	10 443	12 548	13 869	15 831	15 734
<b>Dépenses</b>	<b>1997- 1998</b>	<b>1998- 1999</b>	<b>1999- 2000</b>	<b>2000- 2001</b>	<b>2001- 2002</b>	<b>2001- 2002 Budget d'exploitation</b>
Coût des transactions commerciales	953 253	788 709	897 726	989 216	1 204 227	1 373 750
Frais contractuels supplémentaires et autres frais afférents :						
Frais contractuels supplémentaires	261	1 057	3 345	2 876	397	950
Frais juridiques et débours	428	293	216	155	2 146	450
Frais d'administration :						
Services fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3 701	3 083	3 700	4 155	5 507	5 200
Autres frais d'administration	9 587	10 027	10 363	14 553	13 500	14 518
Résultats d'exploitation nets	265	650	191	1 783	2 529	12

# États financiers et notes complémentaires



## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers de la Corporation commerciale canadienne et tous les éléments d'information inclus dans ce rapport relèvent de la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, à partir des estimations et jugements les plus judicieux de la direction, selon le cas. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec les états financiers.

Dans l'exercice de sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, la direction tient et utilise des pratiques et systèmes de contrôle des finances et de la gestion destinés à fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, les actifs protégés et les comptes requis maintenus. Ces contrôles et pratiques visent à assurer la conduite ordonnée des activités, l'exactitude des registres comptables, la préparation en temps opportun d'une information financière fiable et le respect des politiques et exigences législatives de l'entité.

Le Comité de la vérification surveille les responsabilités de la direction de tenir des systèmes de contrôle convenables et d'assurer la qualité de l'information financière communiquée. Les vérificateurs externes de la Corporation ont libre accès au Comité de la vérification pour discuter des résultats de leurs travaux et exprimer leurs préoccupations et opinions.

Le vérificateur indépendant, soit la vérificatrice générale du Canada, est chargé de vérifier les opérations et états financiers de la Corporation et de publier son rapport à ce sujet.

Le président,



Douglas Patriquin

Le vice-président, Risques et services financiers,



Paul J. Thoppil, CA

Ottawa, Canada  
Le 31 mai 2002

## Rapport du vérificateur

Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan de la Corporation commerciale canadienne au 31 mars 2002 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que ces états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Corporation dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* et aux règlements administratifs de la Corporation.

Pour la vérificatrice générale du Canada



John Wiersema, CA  
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada  
Le 31 mai 2002

## Bilan

au 31 mars (en milliers de dollars)

<b>Actif</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	92 123 \$	46 782 \$
Placements distincts (note 4)	101 895	115 504
Débiteurs (note 5)	211 027	230 615
Débiteurs du gouvernement du Canada	13 431	145
Avances aux exportateurs canadiens	61 713	54 645
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	192 024	124 762
	672 213	572 453
Immobilisations	2 550	1 024
	674 763 \$	573 477 \$
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	242 731 \$	232 971 \$
Prêt du gouvernement du Canada (note 6)	10 000	–
Avances des clients étrangers	183 471	180 465
Paiements progressifs des clients étrangers	191 497	124 721
Provision pour coûts contractuels supplémentaires et frais connexes (note 8)	5 406	4 186
	633 105	542 343
Indemnités de cessation d'emploi	988	993
	634 093	543 336
Éventualités (note 9)		
<b>Avoir du Canada</b>		
Crédit remboursable pour les fonds de roulement (note 10)	–	5 000
Surplus d'apport (notes 1 et 10)	28 000	15 000
Bénéfices non répartis	12 670	10 141
	40 670	30 141
	674 763 \$	573 477 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :



Le président,



Un administrateur,

## État des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

<b>Revenus</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Opérations commerciales (note 11)	1 209 482 \$	993 569 \$
Moins : Coût des opérations commerciales	1 204 227	989 216
Marge bénéficiaire brute	5 255	4 353
Revenu net d'intérêts	2 559	3 445
Gain sur change	434	1 855
Revenus nets	8 248	9 653
<b>Dépenses</b>		
Coûts contractuels supplémentaires et frais connexes	2 543	3 031
Dépenses administratives	19 007	18 708
Dépenses totales	21 550	21 739
Résultats d'exploitation nets avant crédit parlementaire	(13 302)	(12 086)
Crédit parlementaire (note 10)	15 831	13 869
Résultats d'exploitation nets	2 529	1 783
Bénéfices non répartis en début d'exercice	10 141	8 358
Bénéfices non répartis en fin d'exercice	12 670 \$	10 141 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2002	2001
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Rentrées provenant des clients étrangers	1 294 069 \$	1 119 027 \$
Intérêts reçus	2 452	3 376
Recouvrement de coûts et autres revenus encaissés	5 432	4 171
Paiements aux exportateurs canadiens	(1 269 904)	(1 012 391)
Paiements administratifs	(19 053)	(18 426)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	12 996	95 757
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations	(2 243)	–
Achat de dépôts à court terme	(101 895)	(121 186)
Rachat de dépôts à court terme	115 504	11 258
Encaisse provenant des (affectée aux) activités d'investissement	11 366	(109 928)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Crédit parlementaire – exploitation	10 545	13 869
Prêt du gouvernement du Canada	10 000	–
Encaisse provenant des activités de financement	20 545	13 869
Effet des variations de taux de change sur l'encaisse et les dépôts à court terme	434	1 855
Augmentation de l'encaisse et des dépôts à court terme	45 341	1 553
Encaisse et dépôts à court terme en début d'exercice	46 782	45 229
Encaisse et dépôts à court terme en fin d'exercice	92 123 \$	46 782 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires aux états financiers

du 31 mars 2002

## 1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation » ou « CCC ») a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*. Il s'agit d'une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Corporation exerce généralement les fonctions d'organisme principal de passation de contrats lorsque des clients et gouvernements étrangers, des organisations internationales et des acheteurs du secteur privé veulent acquérir des produits et services du Canada par l'intermédiaire du gouvernement du Canada. Des contrats sont conclus avec ces clients étrangers, et la Corporation conclut également des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens.

Le Parlement a fourni à la Corporation 28 millions de dollars en surplus d'apport. Les activités annuelles de la Corporation sont financées principalement au moyen de crédits parlementaires, d'intérêts créditeurs, ainsi que du recouvrement des coûts et de revenus d'escompte sur les débiteurs.

La Corporation est soustraite à l'application des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 19 avril 2002, la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* a été modifiée, permettant à la CCC d'emprunter sur le Trésor ou d'autres sources jusqu'à concurrence de 90 millions de dollars (auparavant 10 millions), de percevoir des droits (y compris des primes de risque) pour les services rendus et de séparer le poste de président du conseil et de président de l'organisation.

## 2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici un résumé des conventions importantes :

### a) Contrats

La Corporation comptabilise les revenus de ses opérations commerciales et les coûts s'y rapportant lorsqu'une livraison a été effectuée, c'est-à-dire au moment où le titre de propriété passe au client étranger ou, dans le cas de paiements progressifs, au moment de l'acceptation des factures progressives des exportateurs canadiens pour les travaux exécutés.

Lorsqu'ils sont permis, les paiements progressifs correspondent aux paiements effectués par les clients étrangers et aux exportateurs canadiens en fonction du travail exécuté dans le cadre d'un contrat menant à la livraison d'un produit ou d'un service. En général, ces paiements représentent jusqu'à 75 p. cent des frais engagés. Étant donné que le titre de propriété n'a alors pas encore été cédé aux clients étrangers, la Corporation reconnaît les paiements progressifs faits aux exportateurs canadiens comme un actif et les paiements progressifs reçus des clients étrangers comme un passif. Cet actif et ce passif sont supprimés à la livraison et sur acceptation des travaux par le client étranger.

Les avances faites par les clients étrangers et aux exportateurs canadiens représentent un acompte fait au début du contrat, avant toute exécution de travaux.

La Corporation récupère ses coûts sur bon nombre de ses contrats, principalement ceux de ventes internationales. Sa capacité à récupérer des coûts est régie par la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* et les accords internationaux. Les montants sont constatés à titre de revenus d'opérations commerciales lorsque :

- (1) le bien ou service a été livré par l'exportateur canadien; ou
- (2) l'exportateur canadien a réalisé une partie substantielle du travail dans le cas des paiements progressifs.

## Notes complémentaires aux états financiers

du 31 mars 2002

Les revenus d'escompte sur les débiteurs sont produits par la CCC; ils correspondent à l'écart entre les sommes versées par la Corporation à l'exportateur canadien et les sommes que l'exportateur canadien a facturées à l'origine à la Corporation. Ces revenus sont constatés au moment du paiement à l'exportateur canadien.

Les coûts contractuels supplémentaires et les frais connexes, engagés principalement en raison du défaut d'exécution par les exportateurs canadiens de leurs obligations envers la Corporation, sont déterminés contrat par contrat, et comprennent les frais légaux et autres frais connexes. Ces coûts sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel l'inexécution est établie et les coûts supplémentaires que la Corporation doit engager peuvent être raisonnablement déterminés.

### **b) Conversion de devises**

Les actifs et passifs en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les montants des revenus et des dépenses sont convertis aux taux de change moyens pour le mois durant lequel les opérations ont lieu.

La Corporation conserve des fonds de roulement en devises pour faciliter les mouvements de trésorerie entre les clients étrangers et les exportateurs canadiens.

### **c) Immobilisations**

Les immobilisations correspondant principalement aux coûts de conception et d'élaboration des systèmes d'information sont comptabilisées, lorsqu'elles sont importantes, après que la faisabilité technologique est établie. On s'attend à ce que l'amortissement commence au cours de l'exercice 2002-2003.

### **d) Crédits parlementaires**

Les crédits parlementaires sont comptabilisés dans l'exercice pour lequel ils sont approuvés, sauf lorsqu'il s'agit d'un capital d'apport.

### **e) Régime de pensions**

Les employés de la Corporation participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique, administré par le gouvernement du Canada. En conformité avec les dispositions législatives en vigueur, les cotisations effectuées par la Corporation au Régime correspondent à 2,14 fois celles des employés au titre des services rendus au cours de l'exercice. Ces cotisations correspondent aux obligations totales en matière de pension de la Corporation et sont imputées aux opérations sur une base courante. La loi en vigueur n'oblige pas la Corporation à verser des cotisations en rapport avec toute déficience actuarielle du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

### **f) Indemnités de cessation d'emploi**

Les employés de la Corporation ont droit à certaines indemnités à la cessation d'emploi calculées en fonction du salaire au moment de leur départ, compte tenu des conventions collectives et des conditions d'emploi applicables. Le passif pour ces avantages est comptabilisé dans les comptes au fur et à mesure qu'ils sont acquis aux employés.

La direction estime le passif correspondant aux indemnités de cessation d'emploi en se basant sur les droits actuels.

## Notes complémentaires aux états financiers

du 31 mars 2002

### 3. Encaisse et dépôts à court terme

Au 31 mars 2001, l'encaisse et les dépôts à court terme incluent ce qui suit :

Exercice terminé le 31 mars (en milliers)		2002		2001	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	
Dollars canadiens	17 407 \$	17 407 \$	23 669 \$	23 669 \$	
Dollars américains	46 252	73 734	6 848	10 802	
Dollars australiens	422	358	15 076	11 612	
Marks allemands	–	–	396	281	
Livres sterling	147	334	187	418	
Dollars des Caraïbes orientales	487	290	–	–	
		92 123 \$		46 782 \$	

La Corporation investit dans des dépôts à court terme de banques canadiennes de l'annexe A ou de l'annexe B. Au 31 mars 2001, la durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de trois jours (tout comme en 2001). Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2002 était de 1,92 % (5,25 % en 2001). L'encaisse et les dépôts à court terme sont comptabilisés au coût équivalant à peu près à la juste valeur marchande.

De l'encaisse et des dépôts à court terme, 14 889 000 \$ (30 066 000 \$ en 2001) correspondent aux fonds reçus de clients étrangers qui seront versés aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, en conformité avec les contrats. Si cela est prévu par le contrat, ces fonds peuvent accumuler de l'intérêt au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

### 4. Placements distincts

La Corporation détient un montant appréciable d'avances de clients étrangers ou d'exportateurs canadiens et, à la demande de l'une des parties contractuelles, les fonds sont séparés et investis séparément de ses propres montants d'encaisse et de dépôts à court terme. L'intérêt ainsi gagné est porté au crédit du client étranger ou de l'exportateur canadien.

Les placements distincts sont des dépôts à court terme de banques canadiennes de l'annexe A ou de l'annexe B et se ventilent comme suit :

Exercice terminé le 31 mars (en milliers)		2002			2001		
	Dollars canadiens	Durée	Rendement	Dollars canadiens	Durée	Rendement	
Placement A	2 764 \$	25	1,65 %	5 682 \$	30	5,18 %	
Placement B	99 131	2	2,75 %	109 822	96	4,50 %	
	101 895 \$			115 504 \$			

## Notes complémentaires aux états financiers

du 31 mars 2002

### 5. Débiteurs, créditeurs et charges à payer

Les débiteurs sont exigibles aux conditions normales du commerce international et ne sont normalement pas productifs d'intérêt.

Les créditeurs sont exigibles aux conditions normales du commerce, sauf lorsqu'il s'agit de certaines entreprises d'exportation de petite ou de moyenne taille dont le contrat a été conclu avant janvier 2001. Lorsque ces contrats ne sont pas terminés, les créditeurs sont payés dans les 15 jours.

### 6. Prêt du gouvernement du Canada

Jusqu'au 19 avril 2002, la Corporation avait le droit d'emprunter sur le Trésor, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil et du ministre des Finances, jusqu'à concurrence d'une somme totale de 10 millions de dollars, et ce, en vue de suppléer à son fonds de roulement.

Au cours de l'exercice, la Corporation a pu emprunter des sommes jusqu'à 120 jours au taux d'intérêt débiteur du Trésor réservé aux sociétés d'État, qui correspond au plus récent taux d'intérêt offert pour des bons du Trésor d'une durée comparable, auquel est ajouté 1/8 de 1 %. Sur les 10 millions de dollars non remboursés au 31 mars 2002, 1,5 million de dollars sont à régler le 26 avril 2002 à un taux de 2,12 % et 8,5 millions sont à rembourser le 21 juillet 2002 au taux de 2,28 %.

### 7. Obligations contractuelles et gestion des risques

#### a) Obligations contractuelles et indemnités

La Corporation est obligée d'exécuter de nombreux contrats avec des clients étrangers. Au 31 mars 2002, la valeur totale des contrats qui restaient à exécuter était d'environ 2,3 milliards de dollars (2,2 milliards en 2001).

En application du Programme de paiements progressifs, la Corporation indemnise également les banques participantes des montants qu'elles ont avancés aux exportateurs canadiens. La Corporation peut revendiquer le titre de propriété sur les travaux en cours si un exportateur canadien n'achève pas un contrat. Au 31 mars 2002, le montant des indemnités non encore versées s'élevait à 6 050 000 \$ (8 245 000 \$ en 2001).

Au titre d'une série particulière de contrats, la CCC indemnise aussi une banque des montants avancés aux exportateurs canadiens. La Corporation a accès à un certain nombre de valeurs commerciales au cas où le client étranger manquerait de payer les sommes dues. Au 31 mars 2002, le total des indemnités non encore remboursées s'élevait à 45 773 000 \$ (33 782 000 \$ en 2001).

#### b) Gestion des risques

Pour chaque contrat conclu au nom d'un exportateur canadien, la Corporation se soumet à un certain nombre de risques, y compris au risque de rendement de l'exportateur canadien, au risque de crédit du client étranger et au risque de change. Le Conseil d'administration de la CCC a approuvé un important cadre de gestion des risques visant à repérer les risques contractuels potentiels et à proposer des mesures afin de limiter sensiblement les risques encourus par la Corporation.

En ce qui concerne le risque de rendement de l'exportateur canadien, la Corporation conclut des contrats d'approvisionnement après avoir évalué les capacités financières, administratives et techniques de l'exportateur, ainsi que les modalités du contrat étranger. Selon les résultats de cette évaluation, la Corporation peut exiger des garanties supplémentaires de la part de l'exportateur canadien.

En ce qui concerne le risque de crédit du client étranger, la Corporation consent généralement des modalités de compte ouvert aux parties bénéficiant d'une cote d'au moins AAA. Pour les autres, elle exige des garanties supplémentaires.

Finalement, pour ce qui est des risques de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats correspondants avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même

## Notes complémentaires aux états financiers

du 31 mars 2002

devise. La Corporation a recours à cette technique entre autres pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien.

### 8. Provision pour coûts contractuels supplémentaires et frais connexes

Il arrive que la Corporation engage des coûts contractuels supplémentaires et des frais connexes si des exportateurs canadiens ne respectent pas les conditions de leurs contrats. Au 31 mars 2002, elle a comptabilisé une provision de 5 406 000 \$ (4 186 000 \$ en 2001), qui correspond à la meilleure estimation par la direction des coûts supplémentaires que la Corporation devra engager pour respecter ses obligations contractuelles.

### 9. Éventualités

La Corporation est la partie demanderesse ou intimée dans certaines réclamations et poursuites en instance. Bien que les dommages-intérêts réclamés par les plaignants soient élevés, se fondant sur l'avis des conseillers juridiques, la direction croit qu'il est actuellement impossible de déterminer le passif éventuel de la Corporation et les dommages-intérêts ou montants résultant de ce passif.

Les montants éventuels que la Corporation sera appelée à verser pour des réclamations seront comptabilisés au cours de l'exercice où ils pourront être déterminés.

### 10. Crédits parlementaires

Au cours de l'exercice, le Parlement du Canada a consenti à la CCC des crédits de 23 831 000 \$ (13 869 000 \$ en 2001). Une partie de la somme reçue, soit 8 000 000 \$, était pour fins de capital et a été comptabilisé comme surplus d'apport.

La somme de 5 000 000 \$, considérée l'exercice précédent comme un crédit remboursable de fonds de roulement et devant être remboursée au Trésor le 1<sup>er</sup> avril 2002, a été convertie en surplus d'apport avec l'autorisation obtenue du Conseil du Trésor le 12 décembre 2001.

En 2000-2001, des crédits parlementaires de 2 900 000 \$ servant à financer les frais d'exploitation ont été considérés par le Conseil du Trésor comme une avance remboursable avec intérêt (au montant de 258 000 \$, ce qui représente un taux de 5,94 %) en réduisant le crédit de la Corporation pour 2002-2003. Le 12 décembre 2001, le Conseil du Trésor a décidé de renoncer au remboursement de l'avance avec les intérêts courus par la Corporation.

### 11. Opérations commerciales

Les opérations commerciales, résultant de la facilitation par la Corporation de ventes de produits canadiens à des clients étrangers (y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs du monde entier), se sont réparties comme suit :

Exercice terminé le 31 mars (en milliers)	2002	2001
Gouvernement et autres acheteurs américains	908 351 \$	750 456 \$
Autres gouvernements et acheteurs étrangers	270 674	220 294
Organismes des Nations Unies	30 457	22 819
	1 209 482 \$	993 569 \$

Les opérations commerciales comprennent le recouvrement des coûts et d'autres revenus totalisant 5 255 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 (4 353 000 \$ en 2001).

## Notes complémentaires aux états financiers

du 31 mars 2002

Il faut distinguer les opérations commerciales du volume d'activité de la Corporation, qui correspond à la valeur totale des contrats et avenants signés durant l'exercice. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002, le volume d'activité a atteint 1,2 milliard de dollars (1,3 milliard en 2001).

### 12. Opérations entre entités apparentées

La Corporation est apparentée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

Outre les opérations signalées ailleurs dans les présents états financiers, la Corporation a effectué les opérations suivantes avec des entités apparentées.

#### a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada assure à la Corporation des services de gestion de contrats à des taux négociés qui sont basés en partie sur le montant des contrats obtenus; il exerce également certaines fonctions au prix de revient.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, le coût de ces services s'est élevé à 5 507 000 \$ (4 155 000 \$ en 2001) et il est inclus dans les dépenses administratives.

Dans un cas, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada assure à la Corporation des services de gestion de contrats sans coûts additionnels. Il est impossible de déterminer le coût de ces services. Celui-ci n'est donc pas comptabilisé dans les comptes de la Corporation.

#### b) Ministère de la Justice

Le ministère de la Justice offre des services juridiques à la Corporation et la représente dans certaines affaires. La Corporation paie les frais juridiques et dépenses engagés en rapport avec des actions précises. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, une partie du coût des frais juridiques et dépenses pour des actions précises s'élevant à 276 000 \$ (255 000 \$ en 2001) est incluse dans les dépenses administratives, tandis que l'autre partie s'élevant à 396 000 \$ (155 000 \$ en 2001) est incluse dans les coûts contractuels supplémentaires et frais connexes.

En raison de toutes les opérations entre entités apparentées, les montants exigibles de ces parties et par elles s'élèvent à 9 000 \$ (350 000 \$ en 2001) et à 370 000 \$ (147 000 \$ en 2001), et ils sont inclus dans les débiteurs et les créditeurs respectivement.

### 13. Engagements en matière de location

Les paiements minimaux futurs, par exercice, pour les contrats de location-exploitation s'appliquant aux locaux sont les suivants :

2002-2003	926 000 \$
2003-2004	905 000
2004-2005	789 000
2005-2006	396 000
	3 016 000 \$

### 14. Chiffres correspondants

Certains chiffres de 2000-2001 ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice en cours, afin de refléter l'orientation davantage commerciale de la Corporation conformément aux modifications récentes de la loi.

# Conseil d'administration

31 mars 2002



(de gauche à droite)

**M. Louis-Marie Beaulieu, FCA\***  
*Président du conseil et  
chef de la direction  
Groupe Desgagnés  
Québec (Québec)*

**M. Andrew Saxton\***  
*Vice-président  
Allied Hotel  
Vancouver (Colombie-Britannique)*

**M<sup>me</sup> Wendy Morris**  
*Présidente du conseil  
d'administration  
Morris Industries  
Edmonton (Alberta)*

**M. David W. Stapley+**  
*Président  
DRS Flight Safety and  
Communications  
Carleton Place (Ontario)*

**M. Douglas Patriquin,  
président du conseil  
et président**  
*Corporation commerciale canadienne  
Ottawa (Ontario)*

**M<sup>me</sup> Amelia Salehabadi**  
*Avocate  
Groupe conseil Salehabadi  
Melançon  
Montréal (Québec)*

**M. John Gero**  
*Sous-ministre adjoint,  
Affaires internationales,  
et Délégué commercial en chef  
Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international  
Ottawa (Ontario)*

**M. John Banigan\*+**  
*Sous-ministre adjoint,  
Secteur de l'industrie  
Industrie Canada  
Ottawa (Ontario)*

\* membre du comité de vérification + membre du comité chargé de la rémunération



# Administrateurs de la CCC



*(de gauche à droite)*

**M. Douglas Patriquin**  
*Président*

**M. Paul Thoppil, CA**  
*Vice-président,  
Risques et services financiers*

**M<sup>me</sup> Sharon Fleming**  
*Vice-présidente, Ressources  
humaines et administration*

**M. Hugh O'Donnell**  
*Vice-président exécutif, Expansion  
et activités commerciales*

**M<sup>me</sup> Tamara Parschin-Rybkin, c.r.**  
*Avocat corporatif et  
secrétaire général*

**M. Emechete Onuoha**  
*Vice-président,  
Planification stratégique*

# Exportateurs canadiens ayant conclu des contrats par l'intermédiaire de la CCC en 2001-2002

Fournisseurs canadiens ayant conclu des contrats ou des avenants

<b>3M Canada Company</b> Brockville (Ontario)	<b>Automatic Coating Ltd.</b> Toronto (Ontario)	<b>CompuSmart Ottawa</b> Nepean (Ontario)	<b>FSI International Services Ltd.</b> Calgary (Alberta)
<b>49th Apparel Inc.</b> Winnipeg (Manitoba)	<b>Banner Pharmacaps (Canada) Ltd.</b> Olds (Alberta)	<b>Connors Brothers Limited</b> Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)	<b>FTG-Edgelit</b> Toronto (Ontario)
<b>ABB BOMEM Inc.</b> Québec (Québec)	<b>Barer Compagnie d'ingénierie</b> Montréal (Québec)	<b>Conseils et Vérification Canada, Division des services internationaux</b> Ottawa (Ontario)	<b>Gallium Software Inc.</b> Ottawa (Ontario)
<b>Accucaps Industries</b> Windsor (Ontario)	<b>Bartech Holdings</b> Power River (Colombie-Britannique)	<b>CTF Systems Inc.</b> Port Coquitlam (Colombie-Britannique)	<b>Gastops</b> Gloucester (Ontario)
<b>Acro Aerospace Inc.</b> Richmond (Colombie-Britannique)	<b>Beavers Dental</b> Morrisburg (Ontario)	<b>DAC Aviation International Ltée</b> Montréal (Québec)	<b>General Dynamics Canada Ltd.</b> Nepean (Ontario)
<b>Active Systems Inc.</b> Ottawa (Ontario)	<b>BioDentity Systems Corporation</b> Ottawa (Ontario)	<b>Derlan Aerospace Canada Ltd.</b> Milton (Ontario)	<b>General Dynamics Canada Ltd.</b> Calgary (Alberta)
<b>Acton International Inc.</b> Acton Vale (Québec)	<b>Bombardier Inc.</b> Kingston (Ontario)	<b>Diaco Technologies Ltd.</b> Brampton (Ontario)	<b>General Hot Oilers Inc.</b> Red Deer (Alberta)
<b>Adlair Aviation Ltd. 1983</b> Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)	<b>Bradley Air Services Limited</b> Carp (Ontario)	<b>Diemaco Inc.</b> Kitchener (Ontario)	<b>General Kinetics Engineering Corporation</b> Brampton (Ontario)
<b>ADM Agri Industries Ltd.</b> Windsor (Ontario)	<b>Bristol Aerospace Limited</b> Winnipeg (Manitoba)	<b>Donlee Precision</b> Toronto (Ontario)	<b>General Motors du Canada Limitée</b> London (Ontario)
<b>Agricore East Special Crops</b> Carman (Manitoba)	<b>Burden's Services Ltd.</b> Goose Bay (Terre-Neuve et Labrador)	<b>Dorothea Knitting Mills Ltd.</b> Toronto (Ontario)	<b>General Switchgear &amp; Controls Ltd.</b> Vaughan (Ontario)
<b>Air Data Inc.</b> Mont-Royal (Québec)	<b>C.Y.M.C. Inc.</b> Concord (Ontario)	<b>DRS Flight Safety &amp; Communications</b> Kanata (Ontario)	<b>Genix Technology</b> Vancouver (Colombie-Britannique)
<b>Air Labrador</b> Goose Bay (Terre-Neuve et Labrador)	<b>CableTest Systems Inc.</b> Markham (Ontario)	<b>DRS Flight Safety &amp; Communications</b> Carleton Place (Ontario)	<b>Global Thermoelectric Inc.</b> Calgary (Alberta)
<b>Aircraft Appliances and Equipment Ltd.</b> Bramalea (Ontario)	<b>CAE</b> Saint-Laurent (Québec)	<b>DuponTrolley Industries</b> Québec (Québec)	<b>Goodrich Landing Systems Services</b> Burlington (Ontario)
<b>Air-Sea Exchange Analysis Services (ASEAS)</b> Brookside (Nouvelle-Écosse)	<b>Calian Technology Ltd.</b> Kanata (Ontario)	<b>Eagle-Picher Energy Products Corporation</b> Surrey (Colombie-Britannique)	<b>Grace Bioremediation Technologies</b> Mississauga (Ontario)
<b>Aklak Air</b> Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)	<b>Cametoid Limited</b> Whitby (Ontario)	<b>Eagle-Picher Energy Products Corporation</b> North Vancouver (Colombie-Britannique)	<b>Grant Systems Engineering Inc.</b> King City (Ontario)
<b>Aluminum Foundry &amp; Pattern Works Ltd.</b> Dorval (Québec)	<b>Canadian Helicopters Limited</b> Edmonton (Alberta)	<b>EBCO Technologies Inc.</b> Richmond (Colombie-Britannique)	<b>Hanover Kitchens Inc.</b> Hanover (Ontario)
<b>AMEC Dynamic Structures Ltd.</b> Port Coquitlam (Colombie-Britannique)	<b>Canadian Helicopters Limited (East)</b> Les Cèdres (Québec)	<b>Eclipse Technologies</b> Nanaimo (Colombie-Britannique)	<b>Hard Suits Inc.</b> North Vancouver (Colombie-Britannique)
<b>Anachemia Canada Inc.</b> Saint-Pierre (Québec)	<b>Carleton Life Support Technologies Ltd.</b> Mississauga (Ontario)	<b>ELCAN Optical Technologies</b> Midland (Ontario)	<b>Hermes Electronics Inc.</b> Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
<b>Angstrom Engineering Inc.</b> Cambridge (Ontario)	<b>Casavant Frères</b> Saint-Hyacinthe (Québec)	<b>Eli Eco Logic International Inc.</b> Rockwood (Ontario)	<b>Heroux-Devtek Inc.</b> Longueuil (Québec)
<b>Armtec</b> Guelph (Ontario)	<b>Centre de recherches pour la défense Suffield</b> Ralston (Alberta)	<b>Enclosures Direct Inc.</b> Nepean (Ontario)	<b>Hewlett-Packard (Canada) Ltd.</b> Mississauga (Ontario)
<b>Arvin Ride Control Products Inc.</b> Toronto (Ontario)	<b>Cercast Incorporated</b> Laval (Québec)	<b>Expro Chemical Products Inc.</b> Saint-Timothée (Québec)	<b>Hitesi Products Inc.</b> Saint-Laurent (Québec)
<b>ASL Environmental Sciences</b> Sidney (Colombie-Britannique)	<b>Chemac Industries Inc.</b> Vernon (Colombie-Britannique)	<b>FAG Bearings Limited</b> Stratford (Ontario)	<b>Honeywell Aérospatiale Inc.</b> Saint-Laurent (Québec)
<b>ASR Technologies Inc.</b> Ottawa (Ontario)	<b>Clientronics Inc.</b> Edmonton (Alberta)	<b>FAG Bearings Limited</b> Mississauga (Ontario)	<b>Honeywell ASCa Inc.</b> Mississauga (Ontario)
<b>AtenPac Corporation</b> Mississauga (Ontario)	<b>CMC Electronics Inc.</b> Ottawa (Ontario)	<b>Flags Unlimited</b> Barrie (Ontario)	<b>Honeywell Limited</b> Ottawa (Ontario)
<b>Atlantis Systems International Inc.</b> Brampton (Ontario)	<b>CMC Électronique Inc.</b> Saint-Laurent (Québec)	<b>Fleet Industries Ltd.</b> Fort Erie (Ontario)	<b>Hurley Slate Works Company Inc.</b> Manuels (Terre-Neuve et Labrador)
<b>Austin Insulators Inc.</b> Mississauga (Ontario)	<b>Communications &amp; Power Industries Canada Inc.</b> Georgetown (Ontario)	<b>FREDDY Products Inc.</b> Saint-Hyacinthe (Québec)	<b>I.M.P. Aerospace Avionics Division</b> Halifax (Nouvelle-Écosse)

**ICN Canada Ltd.**  
 Montréal (Québec)

**IMP Aerospace Components Ltd.**  
 Amherst (Nouvelle-Écosse)

**IMP Group International Inc.**  
 Comté de Halifax (Nouvelle-Écosse)

**IMP Group International Inc.**  
 Enfield (Nouvelle-Écosse)

**ImStrat Corporation**  
 Carleton Place (Ontario)

**IMT Corporation**  
 Ingersoll (Ontario)

**Indal Technologies Inc.**  
 Mississauga (Ontario)

**Industrial Rubber Co. Ltd.**  
 Bathurst (Nouveau-Brunswick)

**Industries Davie**  
 Lévis (Québec)

**Inline Fiberglass Ltd.**  
 Etobicoke (Ontario)

**INO (Institut national d'optique)**  
 Sainte-Foy (Québec)

**Interactive Visualization Systems**  
 Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**International Centre for Human Resource Management**  
 Pickering (Ontario)

**International Interior Specialists Inc.**  
 Markham (Ontario)

**International Thermal Research Ltd.**  
 Richmond (Colombie-Britannique)

**ISO Tech Design Inc.**  
 Saint-Laurent (Québec)

**Jordair Compressors Inc.**  
 Delta (Colombie-Britannique)

**KCO Unisson Metal Products and Metdor**  
 Laval (Québec)

**Ker-Train Research Inc.**  
 Kingston (Ontario)

**Kessler Tech Canada Ltd.**  
 Saint-Laurent (Québec)

**Labotix Automation Inc.**  
 Peterborough (Ontario)

**Lanark Network Associates Inc.**  
 Perth (Ontario)

**Les Entreprises Albert Cloutier Ltée**  
 Saint-Raymond (Québec)

**Les Générateurs de brouillard MDG Limitée**  
 Montréal (Québec)

**Lifting Industries Inc.**  
 Woodbridge (Ontario)

**LIOH Inc.**  
 Mont Royal (Québec)

**Litton Systems Canada**  
 Toronto (Ontario)

**LNS Systems Inc.**  
 Saint-Laurent (Québec)

**Lockheed Martin Canada**  
 Montréal (Québec)

**Lucas Industries Canada Limitée**  
 Montréal (Québec)

**MacDonald Dettwiler and Associates Ltd.**  
 Richmond (Colombie-Britannique)

**MacDonald Dettwiler Space and Advanced Robotics Ltd.**  
 Brampton (Ontario)

**Madelimer Inc.**  
 Grande-Entrée (Québec)

**Magma Communications Ltd.**  
 Nepean (Ontario)

**Magneto-Inductive Systems Limited**  
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

**Marathon Watch Company Limited**  
 Richmond Hill (Ontario)

**Mark Bleviss**  
 Ottawa (Ontario)

**MDS Aero Support Corporation**  
 Ottawa (Ontario)

**MDS Aero Support Corporation**  
 Saint-Laurent (Québec)

**Measurements International Ltd.**  
 Prescott (Ontario)

**Mecair Inc.**  
 Pointe-Claire (Québec)

**Med-Eng Systems Inc.**  
 Ottawa (Ontario)

**Menasco Aerospace**  
 Oakville (Ontario)

**Merrill Engineering Ltd.**  
 Delta (Colombie-Britannique)

**Messier-Dowty Inc.**  
 Ajax (Ontario)

**MetalCraft Marine Inc.**  
 Kingston (Ontario)

**Micro Optics Design Corporation**  
 Moncton (Nouveau-Brunswick)

**Ministère de la Défense nationale, DSVAP**  
 Hull (Québec)

**Mitrade International Inc.**  
 Montréal (Québec)

**MMISTMobility Integrated Systems Technology Inc.**  
 Nepean (Ontario)

**Moblesource Industries Inc.**  
 Woodstock (Ontario)

**MTU Maintenance Canada Ltd.**  
 Richmond (Colombie-Britannique)

**Mustang Survival Corp.**  
 Richmond (Colombie-Britannique)

**Mutluks Inc.**  
 Toronto (Ontario)

**Nanaktek Corporation**  
 Brampton (Ontario)

**Natural Resources Canada**  
 Ottawa (Ontario)

**NDT Technologies Inc.**  
 Baie-d'Urfé (Québec)

**Neptec Design Group Limited**  
 Kanata (Ontario)

**Nordic Systems Inc.**  
 Mississauga (Ontario)

**Norland Canada Inc.**  
 Dorval (Québec)

**Olympic Gear and Manufacturing Inc.**  
 Bramalea (Ontario)

**Optech Inc.**  
 North York (Ontario)

**Optotek Limited**  
 Kanata (Ontario)

**Orenda Aerospace Corporation**  
 Mississauga (Ontario)

**Organisation de l'aviation civile internationale**  
 Montréal (Québec)

**Orgues Létourneau Ltée**  
 Saint-Hyacinthe (Québec)

**P.J. Hannah Equipment Sales Corp.**  
 Surrey (Colombie-Britannique)

**Parent Seed Farms Ltd.**  
 St. Joseph (Manitoba)

**PerkinElmer Optoelectronics**  
 Vaudreuil (Québec)

**Pharmascience Inc.**  
 Montréal (Québec)

**Pivotal Power**  
 Bedford (Nouvelle-Écosse)

**Poly-Pacific International Inc.**  
 Edmonton (Alberta)

**Pratt & Whitney Canada Inc.**  
 Longueuil (Québec)

**Professional Machine Service**  
 Markham (Ontario)

**Pro-Safe Fire Training System Inc.**  
 Nobel (Ontario)

**Purifics Environmental Technologies Inc.**  
 London (Ontario)

**PyroGenesis Inc.**  
 Montréal (Québec)

**Quali Metal Inc.**  
 Québec (Québec)

**Refrigerant Services Inc.**  
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

**Regor Inc.**  
 Montréal (Québec)

**Robotsearch Software Inc.**  
 Kanata (Ontario)

**Rolls-Royce Canada Limitée**  
 Lachine (Québec)

**Roy Legumex Ltd.**  
 Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)

**Satlantic Inc.**  
 Halifax (Nouvelle-Écosse)

**Scepter Corporation**  
 Scarborough (Ontario)

**Schreiner Target Services Canada Ltd.**  
 Medicine Hat (Alberta)

**SED Systems Inc.**  
 Saskatoon (Saskatchewan)

**Serco Facilities Management Inc.**  
 Happy Valley, Goose Bay (Terre-Neuve et Labrador)

**Shell Canada Products Limited**  
 Calgary (Alberta)

**Simunition**  
 Le Gardeur (Québec)

**Sir Sandford Fleming College**  
 Peterborough (Ontario)

**SkyWave Mobile Communications Inc.**  
 Kanata (Ontario)

**SNC Technologies Inc.**  
 Le Gardeur (Québec)

**SNT-Satcomm Networking Technology Inc.**  
 Saint-Laurent (Québec)

**Soheil Mosun Ltd.**  
 Toronto (Ontario)

**Soucy International Inc.**  
 Drummondville (Québec)

**Soucy Techno Inc.**  
 Rock Forest (Québec)

**Spar Aerospace Limited**  
 Mississauga (Ontario)

**Sparton Corp.**  
 London (Ontario)

**Spirent Systems**  
 Gloucester (Ontario)

**Standard Aero Ltd.**  
 Winnipeg (Manitoba)

**Swiftsure Spatial Systems Inc.**  
 Victoria (Colombie-Britannique)

**Teleflex (Canada) Ltd.**  
 Richmond (Colombie-Britannique)

**Tokmakjian Limited**  
 Milton (Ontario)

**Tri-Star Industries Limited**  
 Yarmouth (Nouvelle-Écosse)

**Uni-Ram Corporation**  
 Markham (Ontario)

**Unitron Industries Ltd.**  
 Kitchener (Ontario)

**University of Alberta**  
 Edmonton (Alberta)

**University of Calgary**  
 Calgary (Alberta)

**Valcom Ltd.**  
 Guelph (Ontario)

**Various Items Inc.**  
 Ottawa (Ontario)

**Vêtements Stenis Inc.**  
 Le Gardeur (Québec)

**Visual Insights Canada Inc.**  
 Toronto (Ontario)

**Volvo Motor Graders Limited**  
 Goderich (Ontario)

**Vulkan Harex Steelfiber (North America) Inc.**  
 Brantford (Ontario)

**Wajax Industries Limited**  
 Mississauga (Ontario)

**Walbar Canada Inc.**  
 Mississauga (Ontario)

**Waltek Motor Trucks Inc.**  
 Anjou (Québec)

**Wescam Inc.**  
 Burlington (Ontario)

**West Heights Manufacturing**  
 Kitchener (Ontario)

**Wiebel Aerospace Inc.**  
 Slemon Park (Île-du-Prince-Édouard)

**Wire Rope Industries Ltd.**  
 Pointe-Claire (Québec)

**Woodward Group of Companies**  
 Goose Bay (Terre-Neuve et Labrador)

**Wright Environmental Management Inc.**  
 Richmond Hill (Ontario)

# Acheteurs étranger ayant conclu des contrats par l'entremise de la CCC en 2001-2002 (par pays)

## Allemagne

- Bundesamt für Wehrtechnik und Beschaffung
- Bundesdruckerei GmbH
- République fédérale d'Allemagne
- Rathscheck Schiefer

## Argentine

- Consejo Federal de Inversiones

## Australie

- Australian Department of Defence
- Director, Weapons and Vehicule Procurement
- Commonwealth of Australia
- Embassy of Australia in the United States

## Autriche

- Republik Österreich

## Bahamas

- Ministry of Public Works

## Bermudes

- Precision Somers Joint Venture
- The Bermuda Regiment

## Brésil

- Geoid Ltd.
- Sky Land Sistemas Ltda

## Chili

- Codelco (Corporación Nacional del Cobre de Chile)

## Chine

- Beijing BCEG
- Boasteel Group International Trade Corporation
- China Metallurgical
- China Petroleum Technology and Development Corporation
- China Xinxing Import and Export Corporation
- Jinan Steel International Trade Co. Ltd.

## Colombie

- Programme des Nations unies pour le développement

## Cuba

- AZUIMPORT
- Abatur S.A.
- Empresa Contruimport
- Empresa Transimport
- Empresa Tractoiimport
- Emsuna
- Proveedora General Del Transporte
- Unecamoto

## Danemark

- Danish Army

## États-Unis

### Gouvernement fédéral

- U.S. Air Force
- U.S. Army
- U.S. Coast Guard
- U.S. Marine Corps
- U.S. Navy

- Aberdeen Proving Ground Support Activity
- Anniston Army Depot
- Armament R&D Command Chemicals Ballistics
- Arnold Engineering Development Center
- Air Mobility Command HQ
- Air Mobility Command Acquisition Center
- Defense Logistics Agency
- Defense Supply Center Columbus
- Defense Supply Center Philadelphia
- Defense Supply Center Richmond
- Defense Supply Service
- Department of Energy
- Department of Interior
- Electronic Systems Centre
- Fleet & Industrial Supply Center (FISC)
- Letterkenny Army Depot
- Marine Corps Air Station
- Marine Corps Logistics Base
- Marine Corps Regional Contracting Office
- Marine Corps Systems Command
- National Aeronautics and Space Administration (NASA) – Ames Research Center – Johnson Space Center
- National Imagery and Mapping Agency
- Naval Air Engineering Center
- Naval Air Systems Command
- Naval Air Warfare Center
- Naval Facilities Engineering Command
- Naval Inventory Control Point
- Naval Oceanographic Office
- Naval Research Laboratory
- Naval Sea Systems Command
- Naval Surface Warfare Center
- Naval Undersea Warfare Center
- Nellis Airforce Base
- Office of Naval Research
- Ogden Air Logistics Center
- Oklahoma City Air Logistics Center
- Pine Bluff Arsenal
- Red River Army Depot
- San Antonio Air Logistics Center
- Space and Naval Warfare Systems Center
- Space and Naval Warfare Systems Command
- Technology Applications Contracting Office
- U.S. Army Armament and Chemical Acquisition and Logistics Activity
- U.S. Army Aviation and Troop Command
- U.S. Army Aviation and Missile Command
- U.S. Army Communications-Electronics Command

- U.S. Army Corps of Engineers
- U.S. Army Industrial Operations Command
- U.S. Army Medical Research Acquisition Activity
- U.S. Army Missile Command
- U.S. Army Research Laboratory
- U.S. Army Robert Morris Acquisition Center
- U.S. Army Tank-Automotive and Armaments Command
- U.S. Army Topographic Engineering Center
- U.S. Army Yuma Proving Ground
- U.S. Property and Fiscal Office
- U.S. Special Operations Command
- Warner Robins Air Logistics Center
- Wright Laboratory

### Autres paliers de gouvernement

- Gemini Observatory
- City of Minneapolis
- City of Winston-Salem
- City of Ionia
- Montgomery County
- Space Coast Area Transit Brevard County
- The Reedy Creek Improvement District
- Wayne County Metropolitan Airport

### Secteur privé, etc.

- Avondale Industries Inc.
- Big Lots Stores Inc.
- Bloom Electric Supply
- Boeing Aerospace Operations Inc.
- Centenary United Methodist Church
- Ebbets Field Flannels
- Eclipse Screens of California Inc.
- First Class Coach & Equipment Inc.
- First Presbyterian Church
- Florida Power Corporation
- John J. McMullen Associates Inc.
- KJ Kelly, LLC
- Litton Procurement PRC
- Lockheed Martin Tactical Defense Systems
- Lutheran Church of the Redeemer
- Napco International Inc.
- Oakley Foothill Ranch
- P&H Construction Co.
- PETSMART Inc.
- Raytheon E-Systems Inc.
- St. Mary's on the Highlands Episcopal Church
- Strategic Procurement Services Inc.
- TNT Logistics North America
- The Abbey of Gethsemani
- The Boeing Company Inc.
- The Brown Corporation
- Turner Construction Company
- Willard Marine Inc.

### Gabon

- Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget

## Hong Kong, Chine

- DMC Gas Engineering Limited

## Inde

- INTAS Pharmaceuticals Ltd.
- Oil and Natural Gas Corporation Ltd.

## Iran

- Ministère de l'Intérieur

## Irlande

- National Rehabilitation Board
- Tegral Building Products Limited

## Israël

- Maccabi Medical Healthcare Services

## Italie

- Ministero della Difesa

## Japon

- Itochu Aviation Co. Ltd.

## Luxembourg

- Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement (NAMSA)

## Norvège

- Oslo Politidistrikt

## Panama

- Autoridad de la Region Interocéanica (ARI)

## Pays-Bas

- Forces aériennes royales néerlandaises
- Ministerie Van Defensie

## Portugal

- Ministério da Defesa Nacional

## Porto Rico

- Puerto Rico Electric Power Authority

## Roumanie

- Ministère du Travail et de la Protection sociale

## Royaume-Uni

- British Aerospace Limited
- Hydrovision Limited
- Ministry of Defence
- Rolls-Royce plc.
- The Environmental Agency
- Vickers Defence Systems

## Russie

- Yukos-Import Ltd.

## Singapour

- Singapore Technologies Kinetics Ltd.

## Suisse

- SR Technics

## Trinité-et-Tobago

- Ministry of Health

## Zambie

- Central Board of Health

## Nations unies

- Direction des achats des Nations unies (UNPD)
- Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)
- Organisation mondiale de la santé
- Programme alimentaire mondial

# Glossaire

## **Accord canado-américain sur le partage de la production**

**de défense** : Accord signé en 1956 par le Canada et les États-Unis afin de permettre aux entrepreneurs canadiens de livrer une concurrence commerciale à niveau égal aux sociétés américaines en ce qui a trait aux contrats de défense.

**Avenant** : Modification apportée à un contrat, qui a pour objet d'ajouter ou de soustraire certaines conditions aux modalités négociées à l'origine.

**Cadre de gestion du risque** : Structures imposées à la fois par la directive du conseil d'administration sur les pertes annuelles admissibles et les politiques et pratiques de la direction concernant l'atténuation des risques opérationnels.

**Client** : Exportateur canadien qui conclut un contrat par l'entremise de la CCC.

**Contrat** : Entente ayant force obligatoire, conclue entre la CCC et un exportateur canadien ou un acheteur étranger pour la fourniture d'un produit ou d'un service.

**Facturations afférentes au contrat** : Sommes totales que la CCC a facturées à des clients étrangers pour la livraison de bien et de services.

**Fournisseur** : Exportateur canadien qui conclut un contrat par l'entremise de la CCC.

## **Frais contractuels supplémentaires :**

Coûts que la CCC devra engager pour respecter ses obligations contractuelles auprès d'un acheteur étranger lorsqu'un fournisseur est incapable d'en faire autant. Ces sommes comprennent les coûts de réapprovisionnement ou d'indemnisation.

**Gain/perte lors de la conversion de devises** : Gain ou perte découlant de la fluctuation des taux de change qui affecte la valeur (en dollars canadiens) des avoirs en devises étrangères de la CCC.

**Garantie d'exécution du marché** : Engagement en vertu duquel la CCC assure à l'acheteur étranger que les conditions de son contrat seront respectées. Grâce à ce cautionnement endossé par le gouvernement du Canada, la CCC s'oblige à compenser l'acheteur ou à lui trouver une autre source d'approvisionnement au cas où le fournisseur n'exécuterait pas dûment le contrat conclu.

**Paiement anticipé** : Versement effectué par l'acheteur au début du contrat, avant que les produits vendus n'aient été livrés ou les services rendus.

**Paiements progressifs** : Paiements effectués par un client étranger au profit d'un exportateur canadien dans le cadre d'un contrat où le recouvrement partiel des coûts associés au travail réalisé avant la livraison est permis.

**Recouvrement des coûts** : Coûts directs (tels les frais de voyage et de main-d'œuvre directe) que la CCC recouvre par le truchement des contrats qu'elle conclut.

**Rémunération des services** : Facturation des coûts directs et indirects (y compris la prime de risque) en plus de certains frais de service à l'exportateur canadien ou à l'acheteur étranger qui a recours aux services de la CCC.

**Risque contractuel** : Danger éventuel que les modalités du contrat ne soient pas respectées par toutes les parties.

**Risque de crédit** : Danger éventuel qu'une partie contractante ne respecte pas ses engagements financiers.

**Service d'escompte fournisseur** : Service donnant aux entreprises canadiennes qui ont signé un contrat avec la CCC la possibilité d'obtenir le paiement immédiat de leurs factures à un taux de financement raisonnable et donc de respecter leurs obligations financières sans accroître leur endettement.

**Volume d'affaires** : Valeur totale des contrats d'exportation et des avenants signés par la CCC au cours de l'exercice.

# Nos bureaux

## CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

50, rue O'Connor, bureau 1100

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0S6

Téléphone : (613) 996-0034

Télécopieur : (613) 995-2121

Sans frais au Canada : 1-800-748-8191

## BUREAUX RÉGIONAUX

### Bureau de liaison de la Nouvelle-Écosse

1801, rue Hollis, bureau 600

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 3C8

Téléphone : (902) 426-9630

Télécopieur : (902) 426-2054

### Bureau de liaison du Nouveau-Brunswick

670, rue King

Bureau 615

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-3403

Télécopieur : (506) 453-3783

### Bureau de liaison du Québec

5, Place Ville-Marie, bureau 700

Montréal (Québec)

H3B 2G2

Téléphone : (514) 283-8791

Télécopieur : (514) 496-4017

### Bureau de liaison de l'Ontario

151, rue Yonge, 4<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

M5C 2W7

Téléphone : (416) 973-5081

Télécopieur : (416) 973-5131

### Bureau de liaison de la Saskatchewan

Canada Trust Tower

1801, rue Hamilton, bureau 320

C.P. 1787

Regina (Saskatchewan)

S4P 3C6

Téléphone : (306) 787-7936

Télécopieur : (306) 787-6666

### Bureau de liaison de l'Alberta

Commerce Place

10155, 102<sup>e</sup> Rue, 4<sup>e</sup> étage

Edmonton (Alberta)

T5J 4L6

Téléphone : (780) 422-8525

Télécopieur : (780) 422-9127

### Bureau de liaison de la Colombie-Britannique

300, rue West Georgia, bureau 2000

20<sup>e</sup> étage

Vancouver (Colombie-Britannique)

V6B 6E1

Téléphone : (604) 666-4781

Télécopieur : (604) 666-0954